

Husqvarna

ENCORE PLUSIEURS MODÈLES DISPONIBLES

** Voir les détails chez*

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com

Spécial FÊTE DES PÈRES

25% à 50% DE RABAIS

SUR TOUTES LES MONTRES. JUSQU'AU 14 JUIN INCLUSIVEMENT.

PLUS DE **600** MONTRES EN INVENTAIRE

SERVICE DE RÉPARATION SUR PLACE, ESTIMATION GRATUITE

BIJOUTERIE JEAN

29, AV. DE GASPÉ OUEST, SAINT-JEAN-PORT-JOLI
418 598-6382
WWW.BIJOUTERIEJEAN.COM

SEMAINE DU 2 JUIN 2025

Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 22
28 PAGES



ZONE
circulaires

LA SALOPETTE ET L'AVENTURIER

PP. 14-15

CANADIAN TIRE

P. 16

EN PAGE 3

Un parc industriel en mémoire de Jean-Marie Gagnon

Karl Blackburn présente sa vision politique, p. 2

Vent de renouveau à Saint-Philippe-de-Néri, p. 3

CENTURY 21
Nord-Sud

AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

*Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.*

**Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!**

FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL

CONSTRUCTION MARCEL CHAREST ET FILS

T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911
TÉLÉC 418 492-9705
mcfinc.ca | infos@mcfinc.ca

997, Route 230 Est, Saint-Pascal
ISO 9001: 2008

RBQ: 1623-5558-35

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Denys DesRosiers, conseiller aux ventes
418 633-0273

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

De passage récemment en Côte-du-Sud dans le cadre de la course à la chefferie du Parti libéral du Québec (PLQ), le candidat Karl Blackburn a partagé avec *Le Placoteux* les grandes lignes de sa vision politique. Se présentant comme le candidat de l'économie, mais se disant également un nationaliste enraciné dans les régions, l'ancien président du Conseil du patronat du Québec croit fermement qu'il est celui qui pourra rassembler les troupes dès le lendemain du vote prévu pour le 14 juin.

Cette candidature officielle est d'autant plus significative qu'elle survient après une année marquée par des enjeux personnels majeurs. En juin 2024, Karl Blackburn recevait un diagnostic de cancer de la prostate, ce qui l'a contraint à se retirer temporairement de la vie publique. Opéré en novembre 2024, il a mis plusieurs mois à récupérer. « Lors de mes derniers suivis médicaux — parce que là, maintenant, j'ai des suivis tous les trois mois —, mon médecin m'a dit qu'il n'y avait plus de traces de cancer dans mon sang, et qu'on avait retiré la masse dans l'opération que j'ai eue », confie-t-il, confiant en l'avenir.

Le candidat de l'économie

Pour M. Blackburn, son expérience économique est son principal atout. Ayant fondé sa propre entreprise, et étant toujours actif dans le domaine des affaires, il a aussi dirigé le Conseil du patronat pendant près de cinq ans, défendant les intérêts des employeurs québécois. « Le Parti libéral a besoin d'un leadership économique crédible pour redevenir pertinent. Je suis ce candidat », ajoute-t-il avec aplomb.

Originaire de Roberval, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Karl Blackburn, père de quatre enfants, s'est toujours défini comme un homme des régions. Il affirme que le PLQ doit impérativement reconnecter avec le Québec régional s'il souhaite

redevenir une force politique majeure. Il mise également sur sa capacité à rallier les milieux économiques de Montréal, où il a bâti un important réseau. « Je suis le candidat qui a la plus forte vision économique. Je suis également le candidat qui peut reconnecter avec les régions. Parce que le Parti libéral ne pourra jamais redevenir un gouvernement si on n'arrive pas à reconnecter avec les régions du Québec. »

Ancien député libéral de Roberval élu en 2003, il a été adjoint parlementaire au ministre du Développement économique et régional, puis au ministre de la Sécurité publique. Son parcours au sein du PLQ ne s'arrête pas là, puisqu'il a aussi été organisateur en chef et directeur général du parti, notamment lors de la victoire majoritaire de 2008. « Le 15 juin au matin, je saurai exactement quoi faire. Je suis prêt à entrer en mode électoral immédiatement », précise celui qui souhaite diriger les destinées du Québec.

Le rassembleur

Karl Blackburn affirme qu'il a des appuis solides, malgré son arrivée plus tardive dans la course. Parmi les anciens députés libéraux qui le soutiennent, on peut compter David Whissell, Yvon Marcoux, Norman MacMillan et Yvon Vallières. Il reconnaît que d'autres, comme Jean D'Amour et Norbert Morin, soutiennent Charles Milliard, mais croit en contrepartie pouvoir les rallier à la cause

Karl Blackburn présente sa vision politique



Karl Blackburn et sa femme Annie Tremblay ont souligné au passage leur 33^e anniversaire de mariage. Photo : José Soucy

libérale au lendemain de son élection. « J'ai travaillé avec eux. Je peux tous les réunir autour du Parti », assure-t-il.

Selon lui, le PLQ doit retrouver son rôle central dans la société québécoise en revenant aux « vraies affaires », en l'occurrence la santé, l'éducation, les infrastructures, les garderies, le soutien aux entrepreneurs, et l'allègement de la bureaucratie. Pour ce faire, il propose trois axes majeurs : une vision économique solide, une décentralisation des pouvoirs vers les régions, et une reconnexion franche avec les francophones.

Ses critiques

Karl Blackburn accuse François Legault de diviser le Québec : régions contre Montréal, francophones contre anglophones, Québec contre le reste. Il reproche également à Paul St-Pierre Plamondon, le chef du Parti Québécois de vouloir replonger le Québec dans des querelles constitutionnelles. « Le Québec doit regarder vers l'avenir, pas vers les vieux débats », déclare-t-il.

S'il se réclame du nationalisme de Jean Lesage et de Robert Bourassa, il rejette cependant l'idée d'un repli identitaire. Il souhaite malgré tout que le Québec devienne une nation forte et influente à l'intérieur du Canada, et ouverte sur le monde. Il évoque aussi le déclin démographique du Québec, notamment le solde naturel négatif enregistré en 2024, et le déséquilibre générationnel : « Pour dix retraités, on n'a que neuf jeunes qui entrent sur le marché du travail. »

Pour combler ce manque, il plaide pour une immigration économique accrue et mieux encadrée. Il distingue cette immigration, bénéfique et intégrée, de l'immigration humanitaire concentrée à Montréal. Il illustre ses propos avec l'exemple d'un projet de serre à Saint-Félicien, sauvé par des travailleurs guatémaltèques. « Le Québec, on est 22 % de la population canadienne. Alors normalement, on devrait recevoir 22 % de l'immigration humanitaire en sol québécois. Mais ça n'est pas le cas présentement, puisqu'on reçoit presque 50 % de cette

clientèle-là ici. Alors les autres provinces doivent faire leur effort », juge-t-il.

Responsabilité et éducation

Karl Blackburn propose également une réforme inspirée du modèle suédois, où les décisions sont prises localement selon les besoins. Il s'insurge aussi contre les dépassements de coûts publics et la lourdeur de l'État, en dénonçant notamment le coût démesuré des maisons des aînés construites par le gouvernement, comparativement aux résidences privées. Il mise ainsi sur un retour de la responsabilité ministérielle (imputabilité), et sur l'usage accru des partenariats public-privé (PPP), sans pour autant demander des enquêtes publiques. « Mais je te dirais, ce qui est le plus important, c'est l'imputabilité et la responsabilité ministérielle. Là, actuellement, dans les fiascos qu'on voit du côté du gouvernement de la CAQ, il n'y a plus personne qui est responsable de rien. Tu dépenses 1 million, 100 millions, 1 milliard, comme si de rien n'était, et plus personne n'est responsable de rien », s'insurge-t-il.

Pour l'éducation, il se désolé des taux de littératie au Québec, et du décrochage scolaire chez les garçons. Il appelle à une implication accrue des parents, et à une éducation axée sur les valeurs fondamentales. « Le français, les mathématiques, l'économie, l'histoire, la science. Je pense que ça, c'est la base qu'on devrait enseigner dans nos écoles secondaires. »

En matière de santé, il défend une approche préventive basée sur les habitudes de vie, comme le souhaite son ami Pierre Lavoie. Enfin, en fiscalité, il souligne que 40 % des Québécois ne paient pas d'impôt en raison de leur pauvreté : « Le Québec est pauvre en riches et riche en pauvres », ironise M. Blackburn.

Rétabli, et se disant expérimenté et déterminé, Karl Blackburn souhaite aujourd'hui mettre toutes ses énergies au service du PLQ. « Il est temps de se retrouver, et de reconstruire ensemble cette grande formation politique qui a par le passé façonné le Québec », conclut-il.

La relance du programme RénoRégion réjouit la TREMBSL

La Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) salue l'engagement du gouvernement du Québec de relancer le programme RénoRégion, avec une enveloppe de 9,2 M\$ pour 2025-2026.

« C'est une très bonne nouvelle pour nos communautés », déclare Bruno Paradis, président de la TREMBSL, rappelant que les besoins en habitation des milieux ruraux diffèrent grandement de ceux des zones urbaines, et nécessitent donc des réponses adaptées.

Depuis 2015, plus de 1300 projets ont été soutenus au Bas-Saint-Laurent grâce à ce programme qui vient en aide

aux propriétaires-occupants à faible revenu vivant en région. L'aide moyenne accordée s'élève à 10 500 \$ par projet. La TREMBSL espère maintenant que le soutien financier sera bonifié à 20 M\$ dans la prochaine mise à jour économique, et souhaite un élargissement des critères d'admissibilité pour mieux refléter les réalités régionales. (M.L.)

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Inauguration du parc industriel Jean-Marie-Gagnon

La fierté, l'émotion et la reconnaissance étaient palpables lorsque tout récemment, la communauté de Saint-Jean-Port-Joli a inauguré le parc industriel Jean-Marie-Gagnon situé sur la rue Henri-Gamache. Ce nouveau carrefour industriel se veut à la fois un levier pour le développement régional, et un hommage durable à un entrepreneur emblématique de la région.

JOSÉ SOUCY

«Ce parc industriel n'est pas seulement un espace dédié aux entreprises, il est également le fruit d'une vision ambitieuse, celle de bâtir un environnement propice à la croissance, à la création d'emplois, et à l'essor de nouvelles opportunités», déclare le maire de la localité, Normand Caron.

Au total, la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a investi près de trois quarts de million de dollars pour la réalisation du parc industriel Jean-Marie-Gagnon. Cette somme comprend l'ensemble des travaux liés aux infrastructures, à la préparation du terrain, ainsi qu'à l'aménagement du site. Plusieurs partenaires économiques ont aussi participé à ce projet, dont la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet et Base132.

«Bien qu'un autre parc industriel existe déjà à Saint-Jean-Port-Joli, celui-ci affichait complet, ce qui a motivé la création du nouveau parc Jean-Marie-Gagnon. Initialement, la Municipalité

avait prévu une période de dix ans pour vendre les terrains, mais la forte demande a fait en sorte que tous les lots ont trouvé preneurs en à peine six ans. Ce succès rapide illustre clairement l'attrait croissant de la région pour les entreprises souhaitant s'y établir», ajoute M. Caron.

Afin de répondre à la demande croissante en espace industriel, la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli travaille actuellement en collaboration avec la MRC de L'Islet pour déposer, d'ici la fin de l'année 2025, une demande officielle à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). L'objectif est d'agrandir le parc industriel Jean-Marie-Gagnon vers l'est, en dézonant certaines terres agricoles pour y ajouter de cinq à six terrains supplémentaires.

«Selon les délais habituels de traitement, une réponse est attendue en 2026. La Municipalité a bon espoir d'obtenir une réponse favorable, ce qui permettrait de

renforcer encore davantage la présence industrielle sur notre territoire», confie M. Caron qui souhaite néanmoins conserver l'attrait touristique de son coin de pays. «On va chercher tout ce qu'il y a à aller chercher!» ajoute-t-il en riant.

Devoir de mémoire

Jean-Marie Gagnon était un entrepreneur visionnaire et un bâtisseur profondément attaché à sa région. Après avoir terminé ses études en 1958, il s'est joint à l'entreprise familiale, Joseph Gagnon et Fils, qui a évolué du plâtre au plastique avant de devenir, en 1980, Plastiques Gagnon. Sous sa direction, l'entreprise s'est spécialisée dans le moulage par injection de pièces de plastique, et a employé plus de 200 travailleurs qualifiés.

Aujourd'hui, Plastiques Gagnon dessert une clientèle manufacturière et industrielle œuvrant dans une multitude de secteurs d'activités, témoignant de la portée et de l'héritage durable de son fondateur. «Au-delà de son parcours entrepreneurial remarquable, l'héritage le plus précieux de Jean-Marie Gagnon demeure son profond engagement humain. Homme de cœur, il incarnait l'entraide et la solidarité. Il était toujours prêt à s'impliquer dans la communauté, que

ce soit pour des corvées ou bien d'autres nécessités. Dès qu'un voisin était dans le besoin, il se manifestait spontanément : "Peut-on aider? Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?", ce qui illustre à mon sens son dévouement. Il allait même jusqu'à distribuer des chocolats aux bénévoles, quitte à se faire rappeler à l'ordre par le MAPAQ pour ne pas avoir respecté les normes! Pour lui, bâtir une belle communauté passait par l'implication de chacun, convaincu qu'un milieu solidaire attire naturellement des gens de qualité», a conclu Monika Gagnon, porte-parole de la famille Gagnon.



Ce nouveau carrefour industriel sera un levier pour le développement régional. Photo : José Soucy

Un vent de renouveau souffle sur Saint-Philippe-de-Néri

Quatre initiatives marquent un tournant dans l'élan de dynamisme citoyen à Saint-Philippe-de-Néri. Portée par un souci de modernisation, d'inclusion et de mobilisation communautaire, la Municipalité met de l'avant des projets qui reflètent sa volonté de renforcer le lien social et de valoriser l'engagement.

MARC LAROUCHE

Parmi ces projets, l'accueil des nouveaux résidents prend une forme renouvelée. Chaque nouveau propriétaire recevra une pochette informative remise en main propre par un membre du conseil municipal. Elle contient le plan d'action pour les prochaines années, le bottin des services et entreprises, le calendrier municipal, des documents utiles sur les organismes du Kamouraska, ainsi que des coupons de gratuité offerts par différents partenaires

locaux, dont le club de ski de fond Bonne entente, le festival Philifest 456, le comité Familles, aînés et loisirs, et le Club des 50 ans et plus. Cette attention vise à faciliter l'intégration des nouveaux citoyens tout en valorisant la vie communautaire.

Le second projet concerne l'implication de la jeunesse. Depuis février, une escouade de jeunes bénévoles âgés de 11 à 17 ans est active dans la municipalité. Constituée de 16 membres, elle a pour

mission de proposer des idées, de participer à l'organisation d'événements et d'activités locales, de sensibiliser leurs pairs à l'importance de la vie citoyenne, et de représenter la voix des jeunes dans les décisions municipales. Cette structure donne un espace d'expression à la relève, tout en stimulant son sentiment d'appartenance.

Nouveau site internet

La Municipalité a également procédé à une refonte complète de son site internet. Réalisé en collaboration avec deux stagiaires du département informatique du Cégep de La Pocatière, ce nouveau portail se veut plus moderne, accessible et interactif. Il permet une navigation simplifiée vers les informations essentielles, les services municipaux, les événements, et les outils de participation citoyenne.

Enfin, la population est invitée à participer au défi national Ensemble, on bouge, organisé par ParticipACTION et présenté par Novo Nordisk. Pendant tout le mois de juin, les citoyens sont appelés à cumuler des minutes d'activité physique dans l'espoir de faire de Saint-Philippe-de-Néri la communauté la plus active au pays. L'an dernier, la municipalité s'était distinguée en terminant au deuxième rang québécois, juste derrière la ville de

Québec. Pour encourager la participation, une série d'activités gratuites sera proposée, avec tous les détails diffusés sur la page Facebook municipale.

Accueil, jeunesse, transition numérique, mise en forme collective, ces actions démontrent l'importance accordée à la vitalité locale à Saint-Philippe-de-Néri, qui investit dans son avenir en misant sur l'implication de ses citoyens pour bâtir un milieu de vie actif, solidaire et tourné vers l'avenir.



Une escouade de jeunes bénévoles âgés de 11 à 17 ans est active dans la municipalité depuis février. Photo : Courtoisie

La Loterie des Chevaliers de Colomb[®]
Conseil 5425 Ste-Anne

Édition 2025
La Chasse à l'As de Trèfle

Gagnante de la semaine #20 :
Mme Doris Gagnon de Rivière-Ouelle.
Elle a pigé le quatre de pique et mérite le lot hebdomadaire de 83\$.
Le prochain lot progressif est estimé à 3 750\$ pour le tirage suivant.

1423E2225

Envoyez votre lettre ouverte à redaction@leplacoteux.com. Toutes les lettres doivent être signées du prénom, du nom ainsi que de la provenance du signataire. Vous devez fournir votre adresse postale complète et un numéro de téléphone pour vous joindre, qui ne seront toutefois pas publiés. Le recours au pseudonyme est interdit. Idéalement, la lettre ouverte doit contenir un maximum de 400 mots, et nous suggérons de joindre une photo qui illustre vos propos pour notre site web. La direction de l'information pourrait décider de ne pas publier, ou de demander des modifications si des passages sont inexactes ou portent à diffamation. L'opinion du lecteur n'engage que le signataire et non le journal Le Placoteux. Le Journal ne s'engage pas à publier la lettre ouverte à l'édition papier, il se peut qu'elle le soit seulement sur le site web.

LETTRE À NOTRE DÉPUTÉ BERNARD GÉNÉREUX

Dénonciation des crimes commis par le gouvernement israélien en Palestine

D'abord, félicitations pour votre réélection. Nous savons qu'une campagne électorale est exigeante, et qu'elle demande beaucoup de courage. Nous savons également que votre dévouement à répondre aux préoccupations des citoyens et citoyennes de votre circonscription est, comme toujours, au cœur de votre mandat.

Nous vous écrivons cette lettre aujourd'hui, car nous sommes tristes. Nous sommes tristes de constater notre impuissance face à la souffrance de millions de Palestiniens et de Palestiniennes qui vivent dans l'horreur de la guerre. Nous sommes tristes de devoir détourner le regard, et d'éviter volontairement des nouvelles qui parlent d'une énième attaque meurtrière de l'armée israélienne sur des civils. Nous sommes tristes d'observer l'incapacité de notre pays — de tous les pays — à freiner le massacre.

Vous savez comme nous que les crimes

impardonnables du 7 octobre 2023 commis par le Hamas ne peuvent pas justifier une telle vengeance de la part d'un gouvernement et d'une armée à l'endroit de millions d'enfants, de femmes et d'hommes qui n'y sont pour rien. Vous savez que la vengeance entraîne la vengeance, et que la violence entraîne la violence. Vous savez qu'il y a quelque chose d'absolument malsain dans ce qui est en train de se passer.

C'est donc avec une boule sur le cœur, sans trop savoir quoi faire, que nous vous demandons aujourd'hui de dénoncer

publiquement les agissements du gouvernement israélien en Palestine, et plus particulièrement dans la bande de Gaza.

Nous ne cherchons pas à rentrer dans les détails historiques de ce conflit ni à développer un argumentaire sur son origine. Nous souhaitons seulement que quelqu'un parle pour nous, et exprime notre sentiment collectif face aux atrocités dont nous sommes tous témoins. Nous voulons que nos concitoyens et concitoyennes sachent qu'ils et elles ne sont pas seul(e)s à vivre un mélange de tristesse, de désarroi et de cynisme. Nous voulons que les gens sachent que nous ne sommes pas indifférents.

Cette demande est portée par un esprit d'humanisme, tout simplement. Merci de la considérer.

De Mont-Carmel: Simon Côté, Catherine Marsolais, Billie jazz Marcuzzo-Roy, Alex Boudreault-Leclerc, Loïc Breuzin, Jessica Falciglia, Kawina Robichaud (Saint-Thuribe),

Corentin Moiny, Karine Poellhuber, Anaïs Megard, William Cyr-Lamy; de Saint-Bruno-de-Kamouraska: Amélie Gravel; de Saint-Denis-De La Boutellerie: Marie-Charlotte Imbault; de Saint-Pascal: Steve Vissault, Marie-Ève Lemieux, André Pelletier, Jérémie Larivière, Maha Farah, Olivier Bissonnette-Lavoie; de Rivière-Ouelle: Sara Bourdeau; de Saint-Philippe-de-Néri: Louis Lahaye Roy; de L'Islet: Virginie Guibert, Dominique Garon; de La Pocatière: Catherine Bérubé, Charles Roquebrune Desmarreau, Samuel Ouellet; de Saint-Alexandre-de-Kamouraska: Grégoire Gerardin, Pierre Jobin; de Saint-Germain-de-Kamouraska: Gabrielle Lemarier-Saulnier, Clotilde Paulin, Guillaume Lafoy; de Sainte-Louise: Stéphanie Roquebrune; de Saint-Alexandre-de-Kamouraska: Annie-Claude Simard; de Saint-Aubert: Béatrice Perron; de Saint-Gabriel-Lalemant: Noah Rouyère; de Saint-Joseph-de-Kamouraska: Cindy Garneau

InovaWeld assure la relève de Barinox

L'entreprise InovaWeld de La Pocatière annonce la reprise des activités acéricoles de Barinox, pionnière de la fabrication de barils en acier inoxydable pour l'acériculture au Canada et aux États-Unis. Cette acquisition stratégique garantit le maintien d'une production locale essentielle à l'industrie du sirop d'érable.

MARC LAROUCHE

« Il aurait été impensable que le Canada ne soit pas en mesure de maintenir son activité industrielle de production de barils en quantité suffisante pour les besoins du marché canadien, d'autant plus pour un produit aussi emblématique que le sirop d'érable », soutient Bruno Morin, cofondateur et directeur général d'InovaWeld.

En rachetant la clientèle, la marque, et certains équipements de Barinox, InovaWeld renforce non seulement sa position dans le secteur acéricole, mais confirme aussi son engagement envers le développement économique régional. Pour répondre à la demande croissante, l'entreprise a lancé un important plan d'investissement dans ses installations de La Pocatière, avec l'objectif d'augmenter significativement sa capacité de production.

« Ces investissements témoignent de notre volonté de développer et d'investir dans InovaWeld, tout en

conservant son très fort ancrage territorial », souligne pour sa part Vincent Monziols, président-directeur général du Groupe Tournaire, auquel InovaWeld est affiliée depuis septembre 2024.

L'entreprise pocatoise est spécialisée dans la fabrication de fûts et de barils soudés au laser, utilisés dans des secteurs aussi variés que l'agroalimentaire, la parfumerie, la pharmacie et la chimie. Son intégration au sein du Groupe Tournaire, réputé mondialement pour son expertise dans les emballages haute-performance, ouvre de nouvelles perspectives de croissance, sans compromettre ses racines locales.

« Un approvisionnement local est stratégique dans un contexte où l'environnement commercial devient de plus en plus instable. Cela permet également d'approvisionner nos clients très rapidement, selon les besoins des récoltes », conclut Michel Levesque, cofondateur d'InovaWeld.

Réponse du député Bernard Généreux

Vous me demandez si je peux dénoncer les agissements du gouvernement israélien, et si, à défaut de le faire, cela signifie que je suis en accord avec ses décisions. Il s'agit d'une question importante, à laquelle je souhaite répondre avec respect, lucidité et prudence.

La situation actuelle au Proche-Orient est profondément tragique. Les souffrances humaines observées de part et d'autre, en Israël comme en Palestine, sont immenses. Personne ne peut rester insensible devant la perte de vies civiles, les blessures physiques et psychologiques, et la détresse qui touche des millions d'innocents.

Cela dit, ce conflit est extrêmement complexe et profondément enraciné dans l'histoire. Il serait réducteur de porter un jugement unilatéral sans reconnaître qu'il y a des responsabilités, des douleurs et des réalités de chaque côté. Comme dans bien des conflits, il y a deux côtés à une médaille.

Dénoncer une seule partie sans tenir compte de l'ensemble du contexte risque d'alimenter davantage la polarisation, alors que ce dont nous avons collectivement besoin, c'est d'un retour au

dialogue, au respect du droit international humanitaire, et à la recherche d'une paix durable. C'est dans cet esprit que je choisis d'agir et de m'exprimer.

Le gouvernement du Canada, pour sa part, a déjà exprimé publiquement ses préoccupations. Il a appelé à un cessez-le-feu humanitaire, à un accès complet à l'aide humanitaire pour Gaza, et à la protection des civils dans le respect du droit international. Ces principes guident la position officielle du pays.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me faire part de vos préoccupations. Ces échanges sont essentiels pour nourrir un dialogue sain, et faire en sorte que les voix des citoyens soient entendues, surtout dans des moments aussi sensibles.

Avec toute ma considération,
Bernard Généreux, député fédéral de la circonscription Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706

Tél. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT
PARTENAIRES PUBLICITAIRES



Impression QUÉBECOR Média

Distribution Postes Canada

DIRECTION GÉNÉRALE
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com

Marc Larouche (poste 103)
Journaliste et chroniqueur
José Soucy (poste 104)
Journaliste, chroniqueur et webmestre

RÉVISION
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

Édith Lévesque (poste 109)
edith@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Philippe Paradis, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Félix Bernier, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

CABINET FANTÔME

Bernard Généreux nommé ministre associé du responsable des Langues officielles

Le député conservateur Bernard Généreux, représentant de la circonscription de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata, vient d'être nommé ministre associé du cabinet fantôme de l'opposition officielle responsable des Langues officielles. Il partagera cette responsabilité avec son collègue Joël Godin.

JOSÉ SOUCY

Cette nomination stratégique, annoncée récemment par le chef conservateur Pierre Poilievre, confirme la place de M. Généreux au sein de l'équipe conservatrice en tant que défenseur de la dualité linguistique canadienne. L'élu local est reconnu pour son implication constante dans les dossiers touchant les communautés linguistiques en situation minoritaire, qu'elles soient francophones ou anglophones. «Ce dossier me tient profondément à cœur. Comme député d'une des circonscriptions les plus francophones au pays, et ancien membre du Comité permanent des langues officielles, je sais à quel point la défense de nos droits linguistiques est essentielle», a déclaré Bernard Généreux.

Le rôle de ministre associé du cabinet fantôme en matière de Langues officielles consiste essentiellement à surveiller et critiquer les actions du gouvernement libéral sur cette question sensible, tout en proposant des solutions concrètes pour favoriser l'épanouissement des communautés linguistiques à travers le pays.

Cela signifie plus clairement : s'assurer que les droits des francophones et des anglophones en situation minoritaire soient protégés; proposer des mesures concrètes pour renforcer la vitalité des communautés, notamment en matière d'éducation, de culture et de services publics; travailler de concert avec ses collègues du caucus conservateur afin de mettre de l'avant une vision claire, respectueuse et ambitieuse pour le français et l'anglais au Canada; faire entendre la voix des communautés, que ce soit en Acadie, au Québec, en Ontario ou dans l'Ouest, pour défendre l'égalité réelle entre les deux langues officielles.

«Nos langues officielles sont bien plus qu'un symbole : elles font partie intégrante de notre identité. Je suis déterminé à les défendre avec force et conviction», a exprimé le député.

De nouveau à la présidence du caucus conservateur du Québec

Bernard Généreux a également été reconduit à la présidence du caucus conservateur du Québec à la Chambre des

communes. C'est avec l'appui unanime de ses collègues qu'il entame ce nouveau mandat. «Je suis très heureux d'avoir la confiance de l'ensemble de mes collègues pour poursuivre mon rôle à la présidence du caucus du Québec. C'est un honneur et un privilège que j'ai maintenant depuis plusieurs années», a-t-il déclaré, se disant fier de continuer à guider les travaux de l'équipe québécoise.

Le caucus a récemment accueilli trois nouveaux membres, élus lors des dernières élections : Éric Lefebvre (Richmond-Arthabaska), Jason Groleau (Beauce) et

Gabriel Hardy (Montmorency-Charlevoix). Leur arrivée porte à onze le nombre de députés conservateurs du Québec siégeant à Ottawa, renforçant ainsi la voix de la province au sein de l'opposition officielle.

Aux côtés des nouveaux venus, on retrouve les députés Luc Berthold, Gérard Deltell, Joël Godin, Jacques Gourde, Richard Martel, Pierre Paul-Hus, Dominique Vien et Bernard Généreux lui-même. Ensemble, ils se disent déterminés à défendre les intérêts des Québécois, et à faire valoir les priorités de la province dans les débats nationaux.



L'ENTRAIDE
Pascal-Taché
association de
personnes handicapées

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

L'Entraide Pascal-Taché est heureuse de vous inviter à son assemblée générale annuelle

Le mercredi 18 juin 2025, à 18 h 30
au Bistro Lafontaine
3, boulevard Taché Est, Montmagny

Vous pouvez confirmer votre présence dès maintenant ou avant le vendredi 13 juin par téléphone au 418 607-0545 ou par courriel à pascaltache@videotron.ca

L'Entraide Pascal-Taché travaille pour l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec une limitation physique, intellectuelle ou sensorielle ainsi que leurs parents. Nous desservons les MRC de L'Islet, Montmagny ainsi que le secteur ouest de la MRC du Kamouraska.

6576E225


VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

Des jeunes au cœur de Lions

Le Club Lions de La Pocatière a profité de son souper annuel 2024-2025 pour saluer l'engagement des jeunes du Carrefour des jeunes de La Pocatière. Un don a été remis à l'organisme en reconnaissance de l'aide précieuse offerte par ces jeunes bénévoles lors du souper de homard du 10 mai dernier. Leur dynamisme et leur dévouement ont fait toute la différence, et le Club tenait à le souligner avec gratitude. On reconnaît sur la photo la trésorière Lion Amélie St-Pierre, Lauriane Poitras, directrice du Carrefour, et le président Lion Jean-Denis Bérubé. Bravo !



Photo : Courtoisie



L'ARC-EN-CIEL
DU CŒUR
KAMOURASKA

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

de l'Arc-en-ciel du cœur se tiendra le **lundi 9 juin 2025** à compter de 19 h à La Nouvelle Salle à La Pocatière.

Possibilité de devenir membre sur place au coût de 15\$.

Information et inscription : Isabelle Dionne, 418 856-7000 poste 7287, direction@arcencielluducoeur.ca

3974E225

Invitation **projektion** 16-35

L'équipe et les membres du conseil d'administration vous invitent à participer à leur assemblée générale annuelle, où seront soulignés les 40 ans d'existence de l'organisme.

Elle aura lieu à la Chapelle de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, 22, chemin de la Grève Ouest

Mercredi 18 juin, 17 h
Bienvenue à tous!

Information : info@projektion16-35.ca
projektion16-35.ca |  

0991H225



Me Gabrielle Lapointe, avocate

L'ENFANT MAJEUR ET LA PENSION ALIMENTAIRE

« Mon enfant aura 18 ans dans un mois, peut-on arrêter la pension alimentaire? » L'atteinte de la majorité de votre enfant met-elle automatiquement la fin à la pension alimentaire? Contrairement à la croyance populaire, la réponse est non, d'autres critères doivent être pris en compte.

En effet, la loi indique que l'âge, l'état de santé, le niveau de scolarité, la nature des études, l'état civil, le lieu de résidence et le degré d'autonomie sont tous des critères à prendre en considération dans l'établissement d'une pension alimentaire pour un enfant majeur.

Prenons un exemple où l'enfant majeur habite chez ses parents. Zachary, 19 ans, est aux études à temps plein en charpenterie-menuiserie et travaille à temps partiel dans un dépanneur environ 15 heures par semaine au salaire minimum. Avec un tel revenu, Zachary n'est pas autonome financièrement. Dans une telle situation, un juge pourrait conclure que Zachary est toujours un enfant à charge au sens de la loi et qu'une aide financière de la part de ses parents est toujours requise. Habituellement, lorsque l'enfant majeur réside toujours chez ses parents, la pension alimentaire continue d'être versée entre les parents directement.

Toutefois dans de telles circonstances, il est possible de tenir compte des revenus bruts gagnés par l'enfant majeur. En effet, il est permis d'utiliser une partie de ces revenus pour réduire la contribution parentale de base fixée par le formulaire de fixation des pensions alimentaires pour enfants.

Prenons le même exemple, celui de Zachary, en prétendant cette fois-ci qu'il doit effectuer ses études à l'extérieur habitant ainsi en appartement et non chez ses parents. Il est important de savoir que ce n'est pas parce que l'enfant majeur ne réside plus chez ses parents que la pension alimentaire cesse. L'enfant majeur pourra être qualifié d'enfant à charge selon la loi et ses parents pourraient devoir continuer à l'aider financièrement durant ses études.

Dans un tel cas, il est fréquent que cette contribution financière de la part des parents soit fixée en tenant compte des revenus et des dépenses de l'enfant majeur pour évaluer son déficit mensuel. Les parents contribueront au prorata de leur capacité financière personnelle à combler ce déficit mensuel. Les parents pourraient verser directement à Zachary cette aide financière comme il habite en appartement et non chez l'un ou l'autre de ses parents.

Évidemment, cette chronique vous brosse un portrait global, mais chaque cas est un cas d'espèce. Tant la loi que la jurisprudence laissent une marge de manœuvre aux parties pour établir la pension alimentaire au bénéfice d'un enfant majeur afin de tenir compte des particularités de chaque situation.

BILP
AVOCATS

La Pocatière : 418 371-3114
Montmagny : 418 248-3114
btlpavocats.com

L'ITAQ veut devenir un pôle équestre incontournable au Québec

Diversifier les activités de la filière afin de positionner l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) comme un pôle unique dans le secteur équin, voilà la vision ambitieuse qui s'est dégagée de la journée de réflexion tenue récemment sur le campus de La Pocatière.

MARC LAROUCHE

« Cette journée fut une véritable bouffée d'air frais pour notre communauté. Elle confirme l'importance de travailler ensemble pour bâtir une filière équine durable, innovante, et en phase avec les valeurs de notre société », a déclaré Bénédicte Lucazeau, gestionnaire du complexe équin de l'ITAQ, à l'issue de la rencontre.

Organisée sous le signe de la collaboration, cette journée stratégique a

rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes issues du milieu municipal, de l'enseignement, des centres équestres, et du secteur vétérinaire. Tous ces intervenants ont mis en commun leur expertise et leur vision de l'avenir pour contribuer à redéfinir le rôle de la filière équine dans le réseau de l'ITAQ.

Depuis sa création en 1973, la filière équine du campus de La Pocatière s'est imposée comme un pilier de la formation

technique dans le domaine équestre. Toutefois, les défis actuels imposent une mise à jour des pratiques, tant sur le plan pédagogique que dans la relation avec le marché du travail et les partenaires du secteur.

Les participants ont échangé autour d'enjeux concrets tels que le bien-être animal, la valorisation du savoir-être équestre, la formation continue, les perspectives du domaine équin au Québec et au Canada, ainsi que l'optimisation et la rentabilité des installations et activités propres à la filière.

Référence incontournable

Parmi les propositions ressorties de cette réflexion, celle de faire rayonner l'ITAQ comme une référence incontournable dans le milieu a été largement saluée. Il s'agit non seulement de mieux préparer les finissants à la réalité du terrain, mais aussi de renforcer le lien entre la formation, la recherche, le développement durable, et les besoins de la communauté équestre québécoise.

L'ITAQ a confirmé son intention de traduire rapidement les idées issues de cette journée en actions concrètes. Des projets porteurs devraient voir le jour à court et à moyen terme, en tenant compte des réalités du milieu et de l'évolution du secteur.

Alors que la filière équine s'apprête à souligner son 55^e anniversaire en 2028, l'établissement compte profiter de cet événement pour mettre en valeur son expertise, son ancrage historique, et les transformations en cours. Plusieurs festivités sont d'ailleurs à prévoir pour souligner cette étape importante de son développement.

Présent sur deux campus, à La Pocatière et à Saint-Hyacinthe, l'ITAQ est le seul établissement collégial entièrement dédié à l'agroalimentaire au Québec. Il se distingue par la qualité de ses laboratoires-écoles, de ses fermes-écoles, et par ses programmes exclusifs dans des domaines spécialisés comme les techniques équines, le génie agromécanique ou les productions animales.



Les participants ont convenu de faire rayonner l'ITAQ comme une référence incontournable. Photo : Courtoisie

Spécialités

Roxy

Massothérapie, Podologie, Onglerie

MES SERVICES

- Massage thérapeutique EN PROMOTION
- Massage de relaxation EN PROMOTION
- Soins de pieds
- Manucure

POUR RÉSERVER

418 866-2439

81, rue des Bois-Francis
Mont-Carmel

Fête de la pêche

Le comité de développement de Sainte-Hélène-de-Kamouraska invite les jeunes à découvrir la pêche lors d'une journée spéciale le 7 juin. Grâce au programme Pêche en herbe, chaque participant recevra une formation complète... et un permis de pêche gratuit jusqu'à ses 18 ans! Une belle occasion de se connecter à la nature.

Source : Municipalité de Sainte-Hélène



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

La Commission municipale du Québec tiendra une consultation publique sur le projet de regroupement de La Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth. Présidée par Me Valérie Haince, juge administrative et membre de la Commission, cette consultation permettra aux citoyens des trois municipalités concernées de faire entendre leur voix. Un rapport sera ensuite transmis à la ministre, accompagné de conclusions et de recommandations.

«La Commission est heureuse de contribuer, à l'aide de son expertise, au processus de regroupement de ces municipalités», déclare Jean-Philippe Marois, président de la Commission municipale du Québec. Mandatée par la ministre des Affaires municipales, l'institution indépendante tiendra une audience publique sur ce projet qui pourrait transformer la carte municipale du Kamouraska.

La première phase de la consultation se déroulera par écrit : les résidents, les groupes, les associations et les organismes ont jusqu'au 11 juin pour transmettre leurs opinions, attentes ou préoccupations à propos du regroupement envisagé. Dans un deuxième temps, deux audiences publiques auront lieu au cours de la semaine du 16 juin. Les dates précises, les lieux et les modalités seront annoncés prochainement.

Vincent Bérubé est satisfait

Le maire de La Pocatière Vincent Bérubé se dit satisfait que le projet de regroupement suive son cours dans la transparence, même si le gouvernement aurait pu passer directement à l'étape du décret.

MARC LAROUCHE

«Oui, on aurait pu aller directement au décret, mais à ma connaissance, ce n'est pas la façon de faire du gouvernement en place», explique Vincent Bérubé. Pour lui, le choix d'aller de l'avant avec une audience publique, plutôt qu'un

référendum ou un simple décret, illustre une volonté de respecter les étapes normales d'un processus démocratique.

Trois options s'offraient en effet aux autorités pour faire avancer le projet de regroupement entre La Pocatière,

Ce processus intervient dans un contexte où les défis démographiques, financiers et organisationnels des petites municipalités alimentent de plus en plus les réflexions sur le partage des ressources et l'unification administrative. Le projet de regroupement entre la ville de La Pocatière, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et celle de Saint-Onésime-d'Ixworth pourrait marquer un tournant régional s'il reçoit l'appui du milieu.

Selon la loi, toute réorganisation territoriale municipale doit faire l'objet d'un processus transparent et consultatif. Le rôle de la Commission municipale est d'assurer l'impartialité de ce processus, en recueillant les points de vue des populations concernées avant toute décision gouvernementale.

Le regroupement proposé soulève des questions majeures : gouvernance locale, identité municipale, niveau de services offerts, fiscalité, représentation

politique, et avenir des infrastructures communautaires. Cette consultation publique sera l'occasion de mieux comprendre les enjeux, et de participer activement à une décision qui pourrait redéfinir l'avenir de leur collectivité.



Les maires des trois municipalités concernées : Jean-François Pelletier, Cathy Fontaine et Vincent Bérubé. Photo : Archives Le Placoteux

dans un contexte de regroupement volontaire, la tenue d'un référendum n'est pas obligatoire, et que le choix d'une audience publique témoigne d'un souci de transparence et d'écoute.

«Cette démarche s'inscrit dans une suite logique et prévisible. Le processus suit son cours normal», conclut-il, soulignant que l'essentiel reste que la population ait l'occasion de se prononcer de manière éclairée.

Nos professionnels

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.

0560H0624 **418 247-7622**

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol

Conseiller en sécurité financière

418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

0550H0624

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LA POCATIÈRE

Vous avez un local commercial ou industriel à louer dans le milieu pocatois?

Nous pouvons en faire la promotion dans le répertoire Web des locaux à louer

C'EST GRATUIT!

Contactez Édith Dubé
Développement économique La Pocatière
418 856-3702, poste 1

5041E1625

Lise Drolet

Thérapeute en relation d'aide complémentaire

Accompagnement

Deuil | Perte d'autonomie
Cheminement personnel
Adaptation aux changements
Gestion de stress | Perte de poids

581 306-1962 | baichaha@outlook.com

0292H2424

ÉMONDAGE ABATTAGE D'ARBRES

Service de nacelle
Travail 61 pi

GESTION DONALD GARON inc. AVEC ASSURANCE RESPONSABILITÉ

418 498-2283

520H2824

PRO STORE ENR

SUR MESURE!

45% de RABAIS sur TOILES SOLAIRES, ALTERNÉES, OPAQUES ET MOTORISÉES du PDSF

Service à domicile

SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE JUSQU'AU 31 MAI 2025

Claude Fortin, prop. 418 241-8800

PLUS DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE SERVICE PROFESSIONNEL ET GARANTI!

6656E1825

Piédestal

Soins podologiques
Bas de compression

Soins de pieds en cabinet
1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) GOR 1Z0

Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283

www.piedestal.ca

8044H0624

TRÊVE DE PLACOTAGE

AVEC **JOSÉ ET RICHARD**

PlacoteuX.com

www.leplacoteux.com

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José Soucy!

LES CONSEILS DE L'ARC-EN-CIEL DU CŒUR



Le stress est une réaction naturelle du corps face aux défis de la vie quotidienne, mais lorsqu'il devient chronique, il peut nuire à votre santé mentale et physique.

Selon Statistique Canada, environ 21 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir vécu un problème de santé mentale au cours des 12 derniers mois. Cette prévalence élevée souligne l'importance de trouver des moyens efficaces pour gérer le stress et promouvoir le bien-être mental.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Selon Statistique Canada, 61 % des Canadiens déclarent que l'exercice physique les aide à gérer le stress. L'activité physique régulière libère des endorphines, des hormones du bien-être, qui améliorent l'humeur et réduisent le stress.

YOGA

Le yoga est une pratique qui combine des postures physiques, et des techniques de respiration et de méditation pour promouvoir la santé et la relaxation. Cette approche holistique peut être particulièrement bénéfique pour la gestion du stress.

En premier lieu, les postures de yoga, également appelées asanas, sont conçues pour détendre les muscles tendus et améliorer la circulation sanguine. En relâchant les tensions physiques accumulées, le yoga contribue à diminuer les sensations de stress.

En outre, les exercices de respiration, connus sous le nom de pranayama, jouent un rôle crucial dans la gestion du stress. Ils encouragent une respiration profonde et lente et réduisent les niveaux de cortisol, l'hormone associée au stress.

Des techniques telles que la respiration abdominale ou en quatre temps peuvent également calmer le système nerveux et réduire les symptômes de stress.

AUTRES TECHNIQUES

La méditation : La méditation de pleine conscience consiste à se concentrer sur le moment présent, ce qui aide à diminuer l'anxiété, et à améliorer la santé mentale.

NOTRE APPLICATION COUP DE CŒUR

Petit BamBou, offre des séances de méditation guidée pour aider à gérer le stress, améliorer la concentration, et favoriser le bien-être général. Disponible sur Android et iPhone, l'application propose une version gratuite avec un accès limité, et une version payante avec des fonctionnalités supplémentaires.

La gestion du temps : Organiser votre emploi du temps et prioriser les tâches peut réduire la sensation de surcharge. Utiliser des outils comme des listes de tâches ou des applications de gestion du temps rend vos journées plus fluides.

Le soutien social : Parler à des amis, à la famille, ou à un professionnel de la santé mentale peut offrir un soutien précieux.

Les loisirs et les activités créatives : Vous engager dans des activités que vous aimez, comme la lecture, la peinture ou la musique, permet de vous détendre, et d'échapper aux pressions quotidiennes.

info@arcenciolducoeur.ca | www.arcenciolducoeur.ca | 418 856-7000 (poste 7287)

22-25

Pour notre 60^e ANNIVERSAIRE, nous vous offrons les OREILLERS* à l'achat d'un matelas!

Grand choix de bases de lit ajustables

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

matelas CONDOR LTÉE

* Modèles sélectionnés. Pour un temps limité. Photos à titre indicatif.

214, du Manoir Est, Cap-Saint-Ignace
418 246-5611 • 1 877 287-5611

Le Cégep bonifiera son offre d'hébergement

Trois immeubles d'habitation situés sur la 13^e Avenue à La Pocatière feront l'objet de rénovations majeures à compter de l'automne. Les travaux, en cours de planification, permettront à terme de gagner 25 places supplémentaires pour loger les étudiants du Cégep.

MARC LAROUCHE

« Nous préparons actuellement les plans et devis. Les travaux débiteront cet automne, et se poursuivront en 2026 », précise Frédéric Busseau, responsable des communications du Cégep de La Pocatière. De l'ensemble des six blocs présents sur ce site, deux ont déjà été rénovés. Cette nouvelle phase vise à améliorer l'état du parc immobilier, tout en augmentant la capacité d'accueil.

Ce projet arrive à point nommé, alors que les signaux laissent entrevoir une situation similaire à celle de l'an dernier, où environ 200 étudiants se retrouvaient sans logement à l'approche de la rentrée. Les renouvellements de chambres étant toujours en cours, et les admissions du deuxième tour en traitement, l'estimation

demeure préliminaire, mais elle suffit à mobiliser l'établissement.

« L'an passé, l'appel à la population avait permis d'ajouter une soixantaine de logements à notre offre locative. Cette année, nous avons décidé de relancer cette initiative un mois plus tôt, de manière préventive, afin de maximiser les possibilités pour l'automne », explique M. Busseau.

Environ 60 % des étudiants inscrits au Cégep proviennent de l'extérieur de la Côte-du-Sud. Cette proportion constante fait de l'hébergement étudiant un enjeu prioritaire. Le nombre limité de logements disponibles à La Pocatière, combiné à la popularité de certains programmes, génère un déséquilibre saisonnier difficile à absorber sans soutien externe.

Dans l'immédiat, l'appel à la population demeure essentiel. Le Cégep invite les citoyens à proposer des chambres ou des logements disponibles. « Nous assurons un accompagnement pour faciliter la mise en relation entre les propriétaires et les étudiants. Chaque offre compte », rappelle M. Busseau.

L'équipe chargée de la vie étudiante peut être jointe directement par téléphone, ou via le site web de l'établissement. Les personnes intéressées sont

invitées à se manifester dès maintenant, afin de contribuer à un meilleur accueil des étudiants attendus pour la rentrée 2025.



Les immeubles de la 13^e Avenue seront rénovés. Photo : Archives Le Placoteux

LA CHRONIQUE DE

Romeo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

Doit-on abolir la taxe carbone ?

Le Québec et la Californie sont désormais les seuls en Amérique qui maintiennent une tarification du carbone pour limiter l'usage du pétrole, principal responsable du réchauffement du climat. Mais de plus en plus de Québécois semblent prêts à rejoindre le club des « aveugles volontaires » qui préfèrent voir brûler ou noyer leurs villes et villages plutôt que de payer leur gaz un peu plus cher, et surtout, d'en consommer moins.

Ce qui est en jeu dans ce débat, comme dans celui des oléoducs, c'est notre contribution à la diminution des émissions de gaz à effet de serre qui provoquent le réchauffement accéléré du climat, avec toutes les conséquences qui en découlent. Nous savons que les transports sont chez nous la source principale de ces émissions. Nous savons aussi que les Québécois aiment bien les gros chars et les pick-up, et les Canadiens, le pétrole.

Le Québec est une goutte dans l'océan de la pollution, me direz-vous. Mais toutes les contributions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre de la part des automobilistes sont utiles, comme en témoigne cette liste du nombre de tonnes de GES émis par habitant dans le monde :

- **Amérique du Nord** : 15 tonnes par habitant (États-Unis, 18 ; Canada, 19 ; Québec, 11)
- **Amérique du Sud** : 5 tonnes par habitant
- **Europe** : 8 tonnes par habitant
- **Asie** : 6 tonnes par habitant (Chine, 11 ; Inde, 3 ; Japon, 1)
- **Objectif à atteindre pour éviter la catastrophe** : 2 tonnes par habitant

Le Québec s'inscrit malgré tout parmi les bons élèves. Nous avons exclu définitivement l'exploitation des énergies fossiles et leur exportation par oléoduc. Les villes imposent une taxe sur l'immatriculation pour soutenir les transports en commun. Nous avons rejoint la Californie dans une bourse du carbone qui oblige les entreprises qui polluent trop à acheter des crédits à des entreprises qui polluent moins : le plafond

d'émission et le prix des crédits d'émission sont fixés par le gouvernement, et les profits qui en découlent (plus d'un milliard \$ l'an dernier) servent à alimenter un Fonds vert (qu'il faudra cependant apprendre à mieux utiliser). Enfin, et surtout, nous possédons et développons un réseau d'énergies propres et renouvelables considérable avec Hydro-Québec, que nous devons aussi apprendre à mieux utiliser.

Aujourd'hui, parce que Trump et le reste du Canada, qui vivent du pétrole, balancent toutes leurs taxes — bêtement remboursables — sur le carbone, au mépris des catastrophes climatiques qui se multiplient, allons-nous revenir en arrière nous aussi ?

Ce n'est pas une raison pour nous, au Québec, de reculer. Les pays de l'Union européenne et plusieurs grands pays d'Asie ont aussi leur bourse du carbone. Nous sommes, comme la Californie, une société distincte. Nous avons su préserver nos programmes sociaux universels et nos principes d'égalité, même si cela nous impose de payer des impôts plus élevés que partout ailleurs. Nous avons choisi la solidarité. Nous avons choisi l'énergie propre. Nous avons l'environnement à cœur. Ce n'est pas le temps de céder, comme on nous y incite présentement sans scrupule, « pour quelques dollars de plus », des dollars bien mieux placés dans un Fonds vert efficace pour l'avenir de notre Terre, de nos villages et de nos enfants.

Revenir en arrière, en queue de peloton, alors que nous sommes les rois de l'énergie propre serait indigne du Québec, et dangereux pour notre avenir.

22-25



CHRONIQUE Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

388 12725

Juin : mois de l'eau Six bons réflexes pour éviter bien des dégâts

Nos gestes du quotidien ont un impact direct sur la santé de nos cours d'eau... et sur les coûts liés aux réseaux municipaux ! Voici six habitudes simples à adopter pour éviter bien des ennuis.

1. Cheveux et soie dentaire : à la poubelle

Ils bouchent les filtres et les tuyaux. Un petit filtre dans la douche = un gros coup de pouce !

2. Huiles et gras : au bac brun

Jamais dans l'évier, ça peut boucher ! Essuyez les résidus avec un papier.

3. Restes de table : au bac brun

Pas pour les broyeurs ni les toilettes. Compostez vos restants, tout simplement.

4. Objets hygiéniques : à la poubelle

Cotons-tiges, lingettes, tampons... tous peuvent bloquer les canalisations. Une petite poubelle dans la salle de bain peut tout changer !

5. Médicaments : à la pharmacie

Un comprimé dans l'eau peut contaminer des milliers de litres. Ramenez-les à votre pharmacien.

6. Produits toxiques : à l'écocentre

Peintures, colles, solvants... direction écocentre, dans leur contenant d'origine.

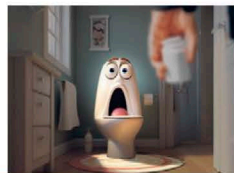
Rappel : à part le papier de toilette, rien d'autre ne va dans la cuvette ! On recommande d'ailleurs d'opter pour un papier fait de matières recyclées, et éviter le papier trop épais.


Des gestes simples pour la planète, et pour éviter de gros coûts collectifs.

Des questions ?

1 888 856-5552, option 1 | co-eco.org
info@co-eco.org | [facebook.com/coecobs](https://www.facebook.com/coecobs)

Cette chronique réalisée par Co-éco,
vous est offerte par votre MRC






LOCATION de CONTENEUR

Pour TOUS VOS TRAVAUX!

1 877 646-3255 poste 230

www.concassesducap.com



6086H1214

PARTENAIRE SAISON



LES ARTS DE LA SCENE

418 241-5799
adls.ca

PROGRAMMATION 2025-2026



SEPTEMBRE 2025

Ven 12 • 20 h • PA Breen Leboeuf
Sam 20 • 20 h • EB Guylaine Tanguay
Dim 21 • 15 h • EB David Goudreault • **S**
Jeu 25 • 9 h 30 • CC Monsieur Bidule
Jeu 25 • 20 h • CC Richardson Zéphir
Sam 27 • 20 h • PA Francis Degrandpré
Dim 28 • 15 h • PA Mirada Flamenca



OCTOBRE 2025

Ven 3 • 20 h • PA JF Otis • **R**
Sam 4 • 20 h • EB Stéphane Archambault
Jeu 9 • 20 h • PA Gong Show
Ven 10 • 20 h • PA Justin Saladino
Sam 11 • 20 h • EB Martin Petit
Ven 17 • 20 h • EB Marc Dupré
Sam 18 • 20 h • EB Sam Breton • **R**
Sam 25 • 20 h • EB Marthe Laverdière • **S**
Dim 26 • 15 h • PA Ô-Celli

DÉCEMBRE 2025

Dim 7 • 14 h • PA Marc Trudel
Sam 13 • 20 h • EB Michel Barrette • **S**
Sam 20 • 20 h • EB Maxime Landry et Annie Blanchard

JANVIER 2026

Ven 9 • 20 h • EB Matt Lang • **S**
Ven 16 • 20 h • PA Patrick Groulx • **R**
Ven 23 • 20 h • EB Souldia
Sam 24 • 20 h • EB Rock Story
Ven 30 • 20 h • EB Mike Beaudoin

AVRIL 2026

Ven 3 • 20 h • EB Anthony Kavanagh • **S**
Ven 10 • 20 h • PA Philippe Laprise • **R**
Sam 11 • 20 h • EB Marina Orsini
Jeu 16 • 20 h • CC Sam Vigneault • **S**
Sam 18 • 20 h • EB Garou
Ven 24 • 20 h • PA Angel Forrest
Sam 25 • 20 h • PA Mehdi Boussaidan
Mar 28 • 9 h 30 • PA Petit voilier

MAI 2026

Ven 1 • 20 h • PA Matiu
Sam 2 • 20 h • PA Maxim Martin • **S**
Ven 8 • 20 h • PA Fred Dionne
Dim 10 • 16 h • EB André Sauvé
Sam 16 • 20 h • PA Ariane Roy
Ven 22 • 20 h • EB Patrice L'Écuyer
Sam 23 • 20 h • EB Supertramp Memories
Sam 30 • 20 h • EB Mona de Grenoble

NOVEMBRE 2025

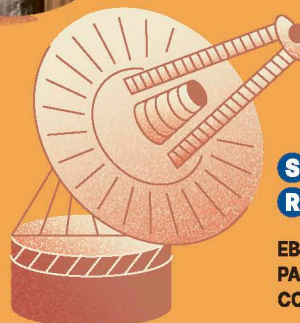
Sam 1 • 20 h • PA Jordan Officer
Dim 2 • 16 h • EB Michelin
Ven 7 • 20 h • PA Émile Bourgault
Sam 8 • 20 h • EB Rita Baga
Ven 14 • 20 h • EB Luce Dufault,
Kim Richardson et
Lulu Hugues
Dim 16 • 15 h • EB 360 MPM
Jeu 20 • 20 h • EB Arnaud Soly
Sam 22 • 20 h • EB Réal Béland
Dim 23 • 16 h • EB Damien Robitaille
Jeu 27 • 20 h • CC Stéphane Fallu
Ven 28 • 20 h • PA Silvi Tourigny • **S**
Sam 29 • 20 h • EB Le Prénom

FÉVRIER 2026

Ven 6 • 20 h • PA Mentana
Sam 7 • 20 h • EB Mario Tessier • **S**
Dim 8 • 15 h • PA BIGICO
Jeu 12 • 20 h • CC Daniel Grenier
Sam 14 • 20 h • EB Mariana Mazza • **S**
Dim 15 • 16 h • EB Le crime de l'Orient Express
Jeu 19 • 20 h • CC Jo Cormier • **R**
Ven 27 • 20 h • EB Pierre Hébert • **R**
Sam 28 • 20 h • PA PELCH

MARS 2026

Dim 1 • 14 h • PA Henri Godon
Sam 7 • 20 h • EB Jean-François Mercier
Dim 15 • 16 h • EB Margie Gillis
Sam 21 • 20 h • PA Émilie-Claire Barlow
Dim 22 • 16 h • EB Cirque Collini
Ven 27 • 20 h • EB Couple ouvert
Sam 28 • 20 h • EB Les Gars du Nord



S SUPPLÉMENTAIRE
R RODAGE

EB : Salle Edwin-Bélanger
PA : Salle Promutuel Assurance
CC : Cabaret Cogeco



4560E2225

Un pas à la fois, vers la mémoire et l'espoir

« Il ne faut pas attendre la retraite pour faire ce qu'on désire vraiment. » Ces mots simples, portés par une voix calme et des pas assurés, ont marqué le cœur des gens de Saint-Pascal le 27 mai. Celui qui les a prononcés s'appelle Arthur, un marcheur infatigable qui, à 65 ans, a décidé de traverser le Québec à pied pour rendre hommage à son frère décédé du cancer.

MARC LAROUCHE

Originaire de Saint-Lambert-de-Lauzon, Arthur a entamé le 13 mai un périple de 900 kilomètres en direction de Cap-Gaspé, un itinéraire qu'il parcourt en mémoire de son frère Cyrias, emporté par la maladie en 2022. Le choix des dates est symbolique : le départ a eu lieu le jour de l'anniversaire de décès de Cyrias, et l'arrivée est prévue le 5 juillet, jour de sa naissance. « Chaque pas que je fais, c'est pour lui. Il ne faut pas remettre nos rêves à plus tard », a confié Arthur lors de son passage.

À Saint-Pascal, il a été accueilli avec chaleur par Réal Dumais et Nicole Landry qui lui ont offert un moment de répit. L'émotion était palpable. « C'est un homme d'une grande sagesse, très inspirant. Il nous rappelle l'essentiel », souligne Simon Rancourt, directeur des loisirs à la Ville de Saint-Pascal, qui avait organisé cette escale impromptue, touché par le courage et la détermination d'Arthur. « C'est rare qu'un simple marcheur laisse

une telle trace dans le cœur des gens. Il est humble, mais porteur d'un message puissant. »

Au-delà de la performance physique, c'est le sens profond de son geste qui impressionne. Chaque kilomètre parcouru est une prière silencieuse, un cri d'amour, et une collecte de fonds pour la Fondation du CHU de Québec. Arthur invite les gens à faire un don, en ligne ou directement lors de ses étapes. « Le cancer a brisé nos vies, mais je veux que cette marche apporte un peu de lumière », a-t-il expliqué.

Son passage à Saint-Pascal a laissé un souvenir ému. Non seulement parce qu'il incarne la résilience et l'espoir, mais parce qu'il offre à chacun l'occasion de réfléchir à ce qu'il reste à accomplir. « On n'a qu'une vie. Il faut oser vivre ce qui nous fait vibrer », conclut Arthur, sac sur le dos, le regard tourné vers l'est.

Son périple se poursuit, mais à Saint-Pascal, il a semé bien plus que des

empreintes sur l'asphalte : il a laissé une leçon de courage, une invitation à l'action, et un hommage vivant à l'amour fraternel.



Arthur le marcheur pose en compagnie de la mairesse de Saint-Pascal, Solange Morneau, et de Réal Dumais qui l'a accueilli chez lui lors de son passage. Photo : Courtoisie

Actualité

Édition spéciale

H325 Puissance et performance

889⁹⁵\$* rég.: 1246⁰⁰⁵

Ensemble d'accessoires inclus



Offre d'une durée limitée



PLOMBERIE PASCAL DUMAIS

SECTEUR Kamouraska
418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL
CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL TRAITEMENT D'EAU SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL ASPIRATEUR CENTRAL
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)
plomberiepascalumais.com



RBO-5638-1079-01

SECTEUR Rivière-du-Loup
418 862.9593

736247025

Salon de Coiffure Richard Dionne

416, 4^e avenue
La Pocatière

Bientôt la retraite!



URGENT!
Recherche coiffeur ou coiffeuse
pour poursuivre le service important de ce commerce.

418 856-2783

Pour plus d'info, contactez
Corinne Fortin, courtier
de Royal LePage,
au 418 863-7202

0385E2225

Le Maxi de La Pocatière est ouvert

L'inauguration du nouveau Maxi de La Pocatière a eu lieu récemment. Situé dans le centre commercial, le magasin de 19 000 pieds carrés marque l'arrivée d'un nouveau concept commercial.

MARC LAROUCHE

« L'objectif est de rendre l'expérience simple, agréable et abordable », résume Patrick Blanchette, vice-président de Maxi, lors de la traditionnelle coupure de ruban. Moderne, lumineux et doté de comptoirs réfrigérants 100 % électriques, le commerce propose une ambiance chaleureuse et un décor entièrement repensé, fidèle au style ludique de la bannière.

Ce nouveau point de service est le 189^e magasin Maxi au Québec. Il s'inscrit dans une stratégie d'expansion bien établie, amorcée depuis plusieurs années. « La Pocatière faisait déjà partie de nos marchés potentiels depuis un bon moment. Quand le local s'est libéré dans le Centre La Pocatière, on a saisi l'opportunité », a expliqué M. Blanchette. Le

commerce occupe maintenant l'ancien espace du IGA, voisin du Walmart.

« En tant que ville de centralité, il est important d'offrir une offre alimentaire diversifiée pour favoriser l'achat local, et ainsi éviter les fuites commerciales », précise le maire Vincent Bérubé. Il voit dans cette nouvelle implantation une manière de mieux desservir les citoyens, et de renforcer le positionnement commercial de la ville.

Le magasin a permis la création de 48 emplois, un chiffre qui dépasse les attentes initiales. « Le processus de recrutement a été plus fluide que prévu. La réponse des gens de la région a été excellente, tant pour les candidatures que pour la formation du personnel », indique M. Blanchette, se disant satisfait de l'accueil réservé au projet.

Design compact

Le design du magasin repose sur un format plus compact que certains autres Maxi au Québec, mais avec une optimisation de l'espace qui permet une grande variété de produits. « Même dans un format réduit, nous avons conservé la diversité habituelle, grâce à des équipements qui misent davantage sur la hauteur », a-t-il précisé.

En plus de son aspect commercial, l'ouverture a mis en lumière l'engagement communautaire de l'entreprise. Pour souligner l'événement, la directrice du magasin, Mélanie Denis, a remis un chèque de 2500 \$ à Moisson Kamouraska.

« Nous tenons à souligner l'approche collaborative que nous avons développée ces dernières années avec les gestionnaires de Sandalwood, qui se traduit aujourd'hui par l'arrivée de Maxi en sol pocatois », ajoute le maire.

Avec ce nouveau commerce, les consommateurs bénéficient d'un environnement renouvelé, axé sur la fraîcheur, la variété et les bas prix. « L'ajout du programme "imbattable", qui permet d'égaliser les prix concurrents sur présentation d'une preuve, témoigne de l'engagement de l'entreprise à rester compétitive », note M. Blanchette, qui insiste également sur la volonté de la bannière de s'adapter aux besoins des milieux qu'elle dessert. « Nous avons intégré des produits qui tiennent compte des réalités locales, et de la diversité des clientèles. C'est un aspect fondamental de notre modèle. »

Médiathèque L'Heritage de L'Islet-Sud

Walking the Country

COUNTRY
AMÉRICAIN
100% LIVE
100% DANSE



Tu aimes le country? C'est pour toi!

Vendredi le 6 juin 2025 - 19h30

Coût: Régulier 15\$

Membre et étudiant. 12\$

418-359-3689 428-356-4306

www.mediathequeheritage.com



022/E2125



Mélanie Denis, directrice du nouveau Maxi de La Pocatière. Photo: Courtoisie

HAIE DE CÈDRE

VENTE ET INSTALLATION

ESTIMATION GRATUITE 418 598-0400

Cédrière Bernier

Producteur de cèdres

WWW.CEDRIERE-BERNIER.COM



NOUS EMBAUCHONS
418 802-2484

0255E1825

CAHIER DÉTACHABLE À CONSERVER

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

ZONE circulaires

Le **Placoteux**

Publiez et distribuez vos circulaires au meilleur prix!

19 601 EXEMPLAIRES ENTIÈREMENT DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA

Pour plus d'information :
Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com



VALIDE DU 3 AU 15 JUIN 2025

CIRCULAIRE COMPLÈTE DISPONIBLE EN MAGASIN

PROMOTION FÊTE DES PÈRES

GRATUIT

3 LEURRES RAPALA

À L'ACHAT DU CHANDAIL DE PÊCHE
TEAM ECOTONE.

59⁹⁹\$

CHANDAIL DE PÊCHE

TEAM ECOTONE

- Poly interlock 140gsm
- Cache-cou intégré qui peut servir comme bandeau
- Capuchon
- Protection UV
- Tissu respirant
- Gr. : S - 3XL
- 101508-152 (H) / 101508-614 (F)

MODÈLE POUR
FEMME ÉGALEMENT
DISPONIBLE



PLUS DE 25% DE RABAIS

39⁹⁹\$
REG. : 54⁹⁹\$



CHAPEAU DE PÊCHE

« BAJA STRAW »

- Bandeau élastique interne personnalisé
- Impression sonar sous le bord
- Sangle de serrage réglable
- 100% fibres naturelles
- Taille unique
- 728407-119



PLUS DE 20% DE RABAIS

27⁹⁹\$
REG. : 36⁹⁹\$

Rapala®



ÉPUISETTE
FLOTTANTE

- Poignée 8"
- Profondeur 20"
- Circonférence 14"
- Construction en aluminium anodisé noir
- Maille caoutchoutée
- 447583-100

30\$ DE RABAIS

149⁹⁹\$
REG. : 179⁹⁹\$

martin

BBQ
PORTATIF

- 14 000 BTU
- Pattes de support repliables
- Grille au fini porcelaine
- Poids : 21 lb
- 284402-100



INCLUS UN BOYAU DE 6'
VALEUR DE 24⁹⁹\$



Rapala®

VALEUR DE 29⁹⁹\$

En magasin seulement



Photos à titre indicatif seulement

CHANDAILS FXR

Disponible homme et femme
Voir selection en magasin



49⁹⁹\$ À 54⁹⁹\$



25% DE RABAIS

39⁹⁹\$ REG.: 54⁹⁹\$

Columbia

CHANDAIL
« **TERMINAL TACKLE™** »

- Protection solaire Omni-Shade™
- Broad Spectrum FPS 50
- Séchage rapide
- Gr. : S - 2XL
- 388261-110 / 1388261-110



10\$ DE RABAIS

39⁹⁹\$ REG.: 49⁹⁹\$

CAMISOLE
« **OMBLE** »

- Protection UPF 50
- Séchage rapide
- Panneau latéral en mesh
- Gr. : XS - 2XL
- 606501-627



25% DE RABAIS

29⁹⁹\$ REG.: 39⁹⁹\$

T-SHIRT
TETRA

- Protection UPF 50
- Séchage rapide
- Traitement antimicrobien
- Gr. : XS - 2XL
- 223505-614



PLUS DE 15% DE RABAIS

49⁹⁹\$ REG.: 59⁹⁹\$

CHANDAIL
« **TIDAL** »

- Protection solaire Omni-Shade™
- Broad Spectrum FPS 50
- Séchage rapide
- Couleur : bleu
- Gr. : XS - 2XL
- 183186-611 / 1831861-508



PLUS DE 15% DE RABAIS

57⁹⁹\$ REG.: 69⁹⁹\$

Petromax

LAMPE À L'HUILE
« **HURRICANE** »

- Brûleur avec poignée rotative
- Réservoir : 0,34 l avec couvercle visé
- Durée env. 20 heures
- Matériau : acier galvanisé, thermolaqué
- Couleurs : rouge, bleu et olive
- 820310-101 / 102 / 103



LA SALOPETTE ET L'AVENTURIER

531, boul. Hébert, Saint-Pascal 418 492-2702

salopetteaventurier.com



LES PLUS BAS PRIX DE CETTE SAISON*
LOWEST PRICES OF THE SEASON*



GRAND ROUGE

SUMMER DE L'ÉTÉ
BiG RED

RABAIS/SAVE
150\$



MAINTENANT NOW
349⁹⁹

KAYAK À COCKPIT FERMÉ SUMMIT 100X, 10 PL. Capacité de 275 lb max. / **SUMMIT 100X SIT-IN 10' KAYAK.** Up to 275-lb capacity. 79-8279-4. Cour./Reg 499,99

RABAIS/SAVE
35%



MAINTENANT NOW
7⁹⁹

SEMENCE À PELOUSE TOUT USAGE. 1kg. / **ALL-PURPOSE GRASS SEED.** 1kg. 59-6303-6. Cour./Reg 12,99

RABAIS/SAVE
70\$



MAINTENANT NOW
430⁹⁹

TONDEUSE À MOTEUR SANS BALAIS 3 EN 1, 48 V, 20 PO AVEC BATTERIE 5 AH ET CHARGEUR. / **48V BRUSHLESS 3-IN-1 MOWER, 20" WITH 5AH BATTERY & CHARGER.** 60-1981-4. Cour./Reg 500,99



RABAIS/SAVE
65\$

MAINTENANT NOW
25⁹⁹



MONTRE INTELLIGENTE AVEC MONITEUR D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET APPEL BLUETOOTH. Moniteur de fréquence cardiaque, gestion du sommeil. / **FITNESS TRACKING SMART WATCH WITH BLUETOOTH CALLING.** Heart rate monitor, sleep management. 35-6257-0. Cour./Reg 90,59

ACHAT SPÉCIAL SPECIAL BUY
99⁹⁹



CERTIFIED.

NETTOYEUR HAUTE PRESSION ÉLECTRIQUE AVEC PISTOLET À MOUSSE, 1800 LB/PO². 1.4 gal./min. / **1800-PSI ELECTRIC PRESSURE WASHER WITH FOAM BLASTER.** 1.4 GPM. 399-0992-0. Jusqu'à épuisement des stocks. / While quantities last.

RABAIS/SAVE
150\$

MAINTENANT/NOW
449⁹⁸ **dyson**

ASPIRATEUR-BALAI SANS FIL V8 ANIMAL. Autonomie de 40 minutes max. (durée réelle de fonctionnement variera selon le mode de puissance ou les accessoires utilisés). / **V8 ANIMAL CORDLESS STICK VAC.** Up to 40 minutes of run time (actual run time will vary based on power mode and/or attachments used). 43-8646-4. Cour./Reg 599,99



RABAIS/SAVE
45%

MAINTENANT/NOW
8⁷⁹



BAC DE RANGEMENT, 45 L. Empilable. / **45L STORAGE TOTE.** Stackable. 142-9648-8. Cour./Reg 15,99

FABRIQUÉ AU CANADA*
MADE IN CANADA*
 *Produit fait de composants canadiens et importés. / *Made with domestic and imported materials.

Du jeudi 5 juin au dimanche 15 juin 2025/Thursday, June 5 to Sunday, June 15, 2025

La disponibilité, les tarifs, le choix des articles, et les offres promotionnelles peuvent varier selon le magasin. Les prix courants indiqués sont les prix courants suggérés de Canadian Tire et les prix auxquels les articles seront offerts par Canadian Tire à la date de la présente circulaire. Certains articles peuvent faire l'objet de frais supplémentaires, dont des frais environnementaux, de manutention et d'élimination, qui peuvent varier selon la province. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités, de corriger les erreurs relatives à la typographie, aux illustrations ou aux prix, et à moins d'indication contraire, d'offrir des bons de rabais différé ou de substituer des articles équivalents quand les articles annoncés ne sont pas disponibles ou quand il s'agit d'erreurs publicitaires. *Les plus bas prix de la saison se définissent par la période comprise entre le 30 mai et le 24 juillet 2025. L'offre exclut les promotions locales, d'après, mais sans s'y limiter, les ouvertures officielles de magasins. Accessoires/contenu non compris avec les articles annoncés sur cette page. Prix comprenant les écofrais. Les écofrais peuvent varier selon la province. /Product availability, pricing, selection, and promotional offers may vary by store. Regular prices shown are Canadian Tire's suggested regular prices and are the prices at which the products will be offered by Canadian Tire as of the date of this flyer. Certain items may be subject to additional fees or charges, including environmental handling or disposal fees, which may vary by province. We reserve the right to limit quantities, to correct typographical, illustrative, or pricing errors, and unless otherwise indicated, to offer rainchecks or substitute equivalent products where advertised products are unavailable or in the event of advertising errors. *Lowest Prices of the Season are defined as the period between May 30 to July 24, 2025. Offer excludes localized promotions including but not limited to Grand Openings. Accessories/contents not included with products sold on this page. *Price includes eco fee. Eco fees may vary by province.

Le bar ouvert de la SAAQclic

Il ne passe désormais pas une semaine sans qu'une folle dépense gouvernementale ne soit dévoilée au peuple par l'entremise de divers médias. Que ce soit le million de dollars accordés pour le remplacement d'un feu de signalisation à Longueuil; du poste de police de Québec, bâti au coût exorbitant de 112 M\$; de la rémunération du président-directeur général du projet embryonnaire de train à grande vitesse entre Québec et Toronto qui se rapproche du 1 M\$ par année, avec une allocation de dépense de pacha; ou bien de la construction d'écoles au public pour un quart de milliard, alors qu'au privé, on obtient le même édifice pour 30 M\$, rien ne semble aller comme la bonne conduite l'exige au royaume du Québec.

JOSÉ SOUCY

Mais le dossier le plus pathétique actuellement dans la belle province est sans nul doute celui du scandale de la SAAQclic, qui a coûté au bas mot 1,2 milliard de dollars aux contribuables pour l'obtention d'un canard boiteux.

On apprenait récemment, dans le cadre de la Commission Gallant, qu'avant le lancement de cette réforme numérique, la SAAQ affichait un déficit modeste de 35 millions de dollars. Or, selon les plus récentes estimations, le déficit anticipé dépasserait dorénavant le milliard de dollars. En décembre 2024, la SAAQ avait déjà consommé près de la totalité de sa marge de crédit fixée à 817 M\$, forçant — écoutez bien — la direction à envisager de puiser dans le fonds réservé aux accidentés de la route afin d'éponger le gouffre budgétaire. Pire encore, depuis 2023, l'environnement informatique étant jugé non fiable, il est devenu impossible de vérifier l'exactitude des états financiers...

Le fiasco n'est pas que budgétaire, puisqu'il révèle également un grave manque de gouvernance. Bien que la haute direction, le conseil d'administration et les vérificateurs internes savaient dès 2020 que les coûts dépasseraient le milliard, plusieurs membres du CA ont prétendu avoir été « surpris » par les révélations du vérificateur général en 2025. Ah, bon!

Des économies de 1,2 G\$ avaient même été projetées, mais jugées irréalistes par les vérificateurs. Malgré une réserve quasi épuisée, le conseil d'administration

a tout de même donné son aval à la poursuite du projet. Mais, évidemment, personne n'était au courant...

Qui plus est, le taux horaire des consultants est passé de 82 \$ à 350 \$ — et ce, sans justification claire —, et 730 000 heures ont été discrètement retirées de la soumission initiale pour ensuite être réclamées, mais avec 800 000 heures supplémentaires cette fois-ci...

Trois centres Vidéotron

Réfléchissez-y un instant, et je sais que je me répète, mais la réforme numérique SAAQclic aura coûté autant que trois centres Vidéotron. Oui, vous avez bien lu. Ce gigantesque amphithéâtre construit entre 2012 et 2015, qui a nécessité le travail de plus de 1500 ouvriers spécialisés issus de 30 corps de métier, avec en moyenne 500 travailleurs présents en tout temps sur le chantier. Des millions d'heures de travail, des tonnes de matériaux, de la machinerie lourde, et un bâtiment de 65 000 m² répartis sur sept étages. Bref, du concret, du visible ainsi que du tangible!

Et pourtant, la facture de SAAQclic — pour un simple virage informatique — s'élève à 1,2 G\$; pas de béton, pas d'acier, pas de gradins ni de glace, seulement des écrans qui ont planté, des services en panne, et un système incapable de livrer ce qu'il promettait. Passer de 82 \$ à 350 \$ l'heure était-il justifiable? Surtout dans un contexte où il y a une pléthore de ratés? Évidemment, aucun ministre ne savait ce qui se passait... Bienvenue au pays de l'imputabilité, et ne me dites pas que le grand

responsable est uniquement l'inflation!

Sincèrement, comment peut-on en arriver à faire passer la facture de 500 M\$ à 1,2 milliard de dollars pour un programme informatique? Suis-je trop demandant? Me semble qu'il ne s'agit pas de *rocket science*. N'y avait-il pas des précédents en la matière, ailleurs dans le monde? Au lieu de payer des salaires à 350 \$ de l'heure, n'aurait-on pas pu former des gens à l'interne au gouvernement, avec un salaire décent, pour accomplir cette tâche?

Comme une de mes connaissances disait récemment concernant le prix exorbitant pour la construction de nos écoles au Québec, on serait mieux de les faire construire au privé au coût de 30 M\$, pour ensuite les vendre au gouvernement pour la somme de 40 M\$, on sauverait ainsi 210 M\$ qu'on pourrait investir ailleurs, ou tout simplement réduire le déficit du gouvernement Legault qui est présentement de 13 milliards de dollars. De la collusion dans les appels d'offres?

Soyons honnêtes; que va donner la Commission Gallant? Il y a fort à parier que quelques personnes uniquement seront blâmées dans cette saga, et que le rapport de ladite commission sera ensuite tabletté, comme l'a été celui de la Commission Charbonneau. En somme, on va donner l'impression que les problèmes sont réglés, et le manège devrait repartir sous peu dans un autre des fiascos financiers que le gouvernement du Québec nous a habitués à vivre...

Pendant ce temps, nos infrastructures

sont en décrépitude à la grandeur du territoire, et on coupe sur les papiers mouchoirs dans certains hôpitaux du Québec afin de faire des économies d'échelle. Localement, le projet de dôme sportif à Montmagny a été abandonné faute de financement, et les responsables du dossier de la réfection de la piscine du Cégep de La Pocatière peinent à trouver les quatre millions restants pour boucler le budget. Que voulez-vous, on n'a plus d'argent...

Il serait peut-être temps que le peuple demande des comptes à ses dirigeants, parce qu'au banquet de la corruption, les billets verts et l'égoïsme valent beaucoup plus que le bien collectif de la nation!



Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du Placoteux, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.

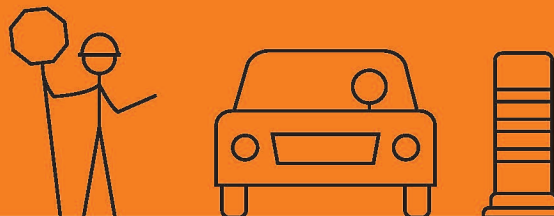
Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers

Du 9 au 15 juin 2025

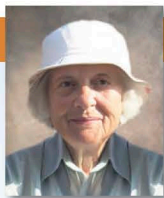
Pour leur sécurité :

- ▶ Respectez la signalisation, y compris la limite de vitesse affichée
- ▶ Faites preuve de courtoisie à leur égard

La protection des travailleurs de chantier, j'embarque.



Québec.ca/semainesécuritéchantier



Avis de décès

Madeleine Chassé Charron (1922-2025)
Kamouraska

Aux résidences Labrie de Saint-Pascal, le 20 février 2025, est décédée à l'âge de 102 ans et 4 mois Mme Madeleine Chassé, épouse de feu M. Raymond Charron; fille de feu Mme Marie Bérubé et de feu M. Napoléon Chassé. Elle demeurait à Saint-Pascal, autrefois à Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395 avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 7 juin 2025 de 9 h à 10 h 30 et de là au cimetière de Kamouraska.

Elle était la sœur de : feu Gemma (feu Roger Martineau), feu Gérard (feu Sarah Klapper), feu Émile (feu Pauline Giroux), feu Rachel. Sont aussi attristés par son départ sa nièce, Josée Chassé, ses autres neveux, nièces, les parents des familles Chassé et Charron ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au Dr Mario Lebel, au personnel des résidences Labrie ainsi qu'à Mme Marie-Ève Gagnon pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Claudette Lizotte St-Jean (1939-2025)
Mont-Carmel

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 4 mai 2025, est décédée à l'âge de 85 ans et 6 mois Mme Claudette Lizotte, épouse de feu M. Jean-Yves St-Jean; fille de feu Mme Jeanne Gagnon et de feu M. Joseph Lizotte. Elle demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 7 juin 2025 de 13 h à 16 h 40. Le service religieux sera célébré le jour même à 17 h, en l'église de Mont-Carmel et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Johanne, Judith (Michaël Chenard); ses petits-enfants : Léandre (Jessica Tanguay), Geneviève et leur père, Serge Gagnon ainsi que Noa Chenard; son arrière-petite-fille, Sianna. Elle était la sœur de : feu Diane (Réal Alexandre), feu Aurèle, feu Roger (Ghislaine Lizotte), Réal (Liette Lizotte), feu Rodolphe, Serge (Lorraine Beaulieu), Gaétane (Pierre Milliard), Nicole (Jean-Rémy Ouellet), Ginette, Réjeanne (Normand Dussault), feu Michel. Elle laisse également dans le deuil ses belles-sœurs et son beau-frère : Monique Bouchard, Micheline Lemieux, Jean-Louis Lévesque. De la famille St-Jean, elle était la belle-sœur de : Colette (feu Réal Soucy), feu Lorraine, feu Fleurette (feu Armand St-Onge), Ghislaine-Sophie (feu Guy Fortin), Jean-Claude (Danielle Dionne). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, Catherine, Simonne, Murielle et tous ses précieux ami(e)s.

Nos plus sincères remerciements sont adressés au personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0 ou à la Fondation André-Côté, 100, 4^e Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Thérèse Laplante Dubé (1929-2025)
Saint-Denis-De La Bouteillerie

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 24 mai 2025, est décédée à l'âge de 95 ans et 8 mois Mme Thérèse Laplante, épouse de feu M. Raynald Dubé; fille de feu Mme Rosa Beaulieu et de feu M. Jean Laplante. Elle demeurait à Saint-Denis-De La Bouteillerie, Kamouraska.

Le service religieux a été célébré le samedi 31 mai 2025 à 10 h 30, en l'église de Saint-Denis De La Bouteillerie et de là au cimetière paroissial.

Elle était la mère de : Gilles (Madeleine Etoungo), Jean (Carole Noël), Jacques (Nicole Jalbert), Denise (Marcel Landry), feu Denis, Yves, André, Madeleine (Maurice Laplante), Jacqueline (Julien Laplante), Janine (Michel Desjardins), feu Chantal. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Tommy et Andréanne Dubé, Jessika, Pierre-Luc et Vincent Landry, Jean-Luc, Jean-David et Sébastien Laplante, Catherine, Marjolaine et Guillaume Dubé, Claudia, Marie-Ève, Samuel et Marc-Antoine Laplante, Sabrina, Jean-Benoît et Marie-Jade Desjardins; ses arrière-petits-enfants : Taylor, Cooper et Colton Dubé, Lucie, Jeanne, Mathilde, Alice, Laurier, Louis, Émile, Évelyne, Charlotte, Henri et Florent Laplante, Yvon, Camille et Dahlia Chiasson, Noah et Cohen Landry, Will Arnold Tremblay, Xavier et Alex Morency, Audrey-Anne, Emilie et Alexia Rondeau, Théodore Vallière. Elle était la sœur de : feu Léon (feu Annette Milliard), feu Rose (feu Noël Couture), feu Hélène (feu Robert Bonenfant), feu Anne-Marie, feu Antoinette (feu Edgar Dubé), feu Louis (feu Marie-Paule Robitaille), feu Horace (feu Thérèse Lévesque), feu Ovide, feu Philippe (feu Françoise David), feu Armand (Fernande Pelletier), Lucienne (feu Guildo Lavoie); la belle-sœur de : feu Roland, feu Madeleine, feu Edgar (feu Antoinette Laplante). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Laplante et Dubé ainsi que ses ami(e)s.

La famille tient à remercier M. Ghislain Gagné pour sa présence dans la vie de madame Laplante avant et pendant la maladie. Merci également à Dr Gaétan Lévesque, Dre Claudine Rancourt et Dre Anne-Christine Thibault pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, av. Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jacqueline Frève (1938-2025)
Saint-Pascal

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 16 mai 2025, est décédée à l'âge de 87 ans et 4 mois Mme Jacqueline Frève; fille de feu Mme Rosa Boucher et de feu M. Irenée Frève. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska. **Le service religieux a été célébré le**

vendredi 30 mai 2025 à 11 h, en l'église de Saint-Pascal et de là au cimetière paroissial.

Elle était la sœur de : feu Madeleine, feu Blanche, feu Jacques (feu Michèle Sarasin), Gilles (Claudette Landry), Claude (Jacqueline Robitaille), André (feu Madeleine Pelletier), Pierre, Georges, Raymond (Roselyne Laplante). Elle laisse également dans le deuil sa filleule, Caroline Frève, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Frève et Boucher ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB de Rivière-du-Loup et de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Lucienne Rouleau (1935-2025)
La Pocatière

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme le 19 mai 2025, entourée de l'amour de ses enfants, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Lucienne Rouleau épouse de feu M. Jean-Marie Bérubé. Fille de feu M. Amédée Rouleau et feu Mme Georgianna Bérubé, elle demeurait à La Pocatière.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 7 juin 2025 de 12 h à 14 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront inhumées au cimetière des Pins. Diffusion WEB, voici le lien : <https://diffusionwebs.com/mariuspelletier48/>

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nicole (Francis Duval) et Réjean. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Benoît (Monique Martin), feu Denis (Gisèle Thibault), feu Alexandre (feu Eva Séguin), Camille (Lisette Gamache), feu Clermont, Denise (André Hudon). De la famille Bérubé elle était la belle-sœur de : feu David (feu Rita Dubé), feu Raoul (Henriette Boucher), feu Roland (feu Cécile Dubé), feu Thérèse (feu Clément Pelletier), feu Raymond (feu Simone Dubé), feu Solange (feu Antoine Fradette). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire exprimer toute sa reconnaissance au Dre Josée Rousseau et au Dre Marie-Eve Fromentin, ainsi qu'au personnel du Centre D'Anjou, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don aux bénévoles du Centre D'Anjou. Des formulaires seront disponibles au salon.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Anniversaire de décès

Jean-Marie Bélanger
Saint-Roch-des-Aulnaies

En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 8 juin 2025 à 9 h, en l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

Des mots de cœur en couleur

Une fresque formée de centaines de messages griffonnés par des enfants et leurs pères sera dévoilée le 13 juin à la Maison de la famille du Kamouraska. Cette œuvre participative, née d'un partenariat entre le Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, COSMOSS Kamouraska, le CPE Pitatou, et la Maison de la famille vise à valoriser l'engagement paternel et la coparentalité dans toute leur humanité.

MARC LAROUCHE

« J'aime que tu sois dans ma vie parce que... » : c'est le point de départ de chaque petit mot, de chaque dessin, apposés sur un simple Post-it, mais chargés d'un attachement sincère. Ces fragments d'émotion ont été rassemblés en une fresque unique qui témoigne de l'amour, du respect, et de la présence précieuse des papas au quotidien.

« Nous voulions créer un projet rassembleur, porteur de sens et accessible, qui valorise la relation père-enfant. Et la réponse a été incroyable! Les messages reçus sont touchants, authentiques, et nous rappellent à quel point les gestes simples peuvent avoir un impact immense », dit

Marc-André Defoy, du Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup.

Des papas y disent pourquoi ils aiment être présents dans la vie de leurs enfants, à travers des phrases parfois drôles, parfois profondes. Des enfants de tous âges ont aussi pris la parole en toute liberté, dessinant des cœurs, des jeux partagés, ou des mots de gratitude qui illustrent la force de ces liens familiaux.

L'œuvre, installée à la Maison de la famille du Kamouraska, sera ouverte au public le 13 juin de 9 h à 11 h. Un concours sera également lancé afin de nommer cette création collaborative, dont le titre sera choisi parmi les propositions

recueillies sur place.

« C'est un projet magnifique, porteur de sens et de reconnaissance pour tous ces

pères engagés. Nous espérons qu'il inspirera d'autres démarches similaires ailleurs dans la région », conclut M. Defoy.



Le dévoilement de la fresque aura lieu à la Maison de la famille du Kamouraska à Saint-Pascal. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Photo : Courtoisie

85 participants pour propulser l'innovation manufacturière en Montmagny-L'Islet

Le Centre culturel de Cap-Saint-Ignace a vibré au rythme de l'innovation le 1^{er} mai dernier, alors que plus de 85 acteurs du milieu économique ont pris part à la toute première édition d'Innovation 2025 Montmagny-L'Islet. Cette journée, placée sous le thème de la transformation numérique des entreprises manufacturières, a su inspirer, outiller, et mobiliser les participants autour d'un enjeu devenu incontournable.

JOSÉ SOUCY

Organisé par un comité regroupant le Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny-L'Islet, les MRC de Montmagny et de L'Islet, les chambres de commerce locales, Chaudière-Appalaches

Économique, ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, l'événement a bénéficié du soutien financier du gouvernement du Québec.

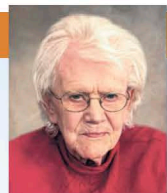
La journée a été rythmée par des

échanges concrets, des occasions de réseautage stratégique, et la présentation de technologies de pointe. Pas moins de 17 exposants ont pris part à l'événement pour faire découvrir leurs solutions numériques, parmi lesquelles figurait l'escouade numérique Chaudière-

Appalaches, réunissant des partenaires majeurs tels qu'Investissement Québec, Développement PME Chaudière-Appalaches, le Réseau Synchronex, le CEI Québec, ERAC Chaudière-Appalaches, ainsi que plusieurs institutions financières.



Nicole Robert, Martine Leullier, Nancy Dubé, Mireille Thibault, Sylvain Thiboutot, Marie-Josée Bougie et Renée Bolduc. Photo : Courtoisie



Avis de décès

Simone Gagnon (1922-2025)
Saint-Roch-des-Aulnaies

Au Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, le 10 avril 2025 à l'âge de 102 ans et 3 mois est décédée madame Simone Gagnon. Elle demeurait à Saint-Jean-Port-Joli, autrefois à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Elle est allée rejoindre ses parents, dame Marie-Louise Pelletier et monsieur Horace Gagnon ainsi que tous ses frères et sœurs et la plupart de leur conjoint(e) : Rose-Alma (Laurent Blais), Dollar, Lucia (Léonard Marier), Edmond (Laurette Pelletier), Yvonne (Camille Pelletier), Raymond, Gemma (Jean-Baptiste Pelletier) et Henri (Thérèse Lord). Elle laisse dans le deuil une belle-sœur, Marie-Marthe Morin (épouse de feu Raymond), plusieurs neveux et nièces et toutes les personnes qui l'ont côtoyée ces dernières années.

De chaleureux remerciements sont adressés à toute l'équipe du centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, membres du personnel et bénévoles, pour les soins prodigués avec amour et respect, leurs attentions et leur précieux accompagnement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Services de Santé de la MRC de l'Islet, 430, rue Jean Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0.

Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 7 juin 2025 à 14 h 30 en l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies, où les membres de sa famille vous accueilleront à compter de 13 h 30.

Ses cendres seront par la suite inhumées au cimetière paroissial de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

800 000 QUÉBÉCOIS SONT ANALPHABÈTES

Aidez-nous à les aider!

Faites un don : 1 800 361-9142 fondationalphabetisation.org

Fondation pour l'alphabétisation Des mots d'espoir

Le cancer peut faire peur, mais vous n'êtes pas seul.

418 683-8666 | cancer.ca

Société canadienne du cancer

Un été vivant et éducatif au Jardin floral de La Pocatière

La programmation estivale 2025 du Jardin floral de La Pocatière a été officiellement dévoilée le 27 mai lors d'un cinq à sept festif organisé en l'honneur de ses partenaires, bénévoles et collaborateurs, réunis pour souligner leur apport essentiel à la vitalité de ce lieu bien enraciné dans la communauté.

Cette activité de reconnaissance fut l'occasion de souligner l'engagement de ceux qui contribuent, année après année, à la pérennité et à l'essor du jardin. Présentée par la Caisse Desjardins de L'Anse de La Pocatière, la saison 2025 propose une offre culturelle et horticole diversifiée : huit ateliers interactifs, trois concerts en plein air, deux expositions mêlant art et environnement, et une foule d'activités à venir tout au long de l'été.

L'une des nouveautés phares de la saison est le retour attendu du Jardin-Jeune,

un programme éducatif destiné aux enfants de 7 à 12 ans, offert tous les mardis et vendredis avant-midi, du 27 juin au 22 août. Dans un espace qui leur est réservé, les jeunes pourront découvrir les joies du jardinage aux côtés d'Élie, animateur-horticulteur, en cultivant leur propre parcelle, et en apprenant à reconnaître les plantes et les insectes utiles.

« Le programme Jardin-Jeune est une priorité d'ordre sociale et environnementale, c'est l'occasion pour le jardin de contribuer, à son niveau, au développement

collaboratif, éducatif des enfants », affirme Kathleen Aubry, présidente du Jardin floral.

Inspirée des Jardinets d'écoliers initiés en 1938 par le frère Marie-Victorin, cette formule renouvelle l'éducation par la nature et par l'action, dans un esprit de camaraderie. Elle vise aussi à éveiller les enfants aux préoccupations écologiques contemporaines, tout en favorisant l'autonomie et l'apprentissage collectif.

Les inscriptions pour les différentes activités sont ouvertes en ligne, par courriel, ou sur place à la pépinière. Le Jardin floral invite la population à suivre les réseaux sociaux pour rester à l'affût de sa programmation évolutive. (M.L.)



Le retour du Jardin-Jeune était très attendu. Photos : Courtoisie



MRC de
L'Islet

La MRC de L'Islet est à la recherche
d'une personne pour combler le poste d'
**Inspecteur(trice) en bâtiment
et en environnement**

Description du poste

La MRC de L'Islet est à la recherche d'une personne dynamique qui aura notamment pour mandat :

- De rencontrer et d'informer les citoyens sur le contenu des règlements municipaux et d'évaluer leurs projets en fonction de la réglementation;
- D'analyser les demandes de permis et certificats selon la réglementation applicable;
- D'émettre, le cas échéant, les permis et certificats demandés;
- De faire les inspections, à la suite de plaintes ou d'émission de permis, concernant les règlements municipaux et d'émettre des avis et constats d'infraction, lorsque requis;
- De collaborer avec les conseils municipaux, le personnel des municipalités et les comités consultatifs d'urbanisme (CCU) et de faire rapport sur l'état de la réglementation et sa portée;
- De participer à la préparation des rencontres du CCU;
- D'effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

Exigences

- Diplôme d'études collégiales en architecture, en aménagement du territoire ou toute autre discipline connexe;
- Posséder une expérience pertinente de deux ans, de préférence au sein d'une MRC ou d'une municipalité;
- Bonne connaissance des lois et règlements municipaux en environnement, en aménagement et en urbanisme et gestion des permis;
- Bonne capacité d'analyse, rigueur, autonomie, sens de l'organisation et initiative;
- Faire preuve de tact et de courtoisie;
- Bonne communication orale et écrite;
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Office, la connaissance du module des permis de PG est un atout;
- Le poste peut exiger du travail les soirs et les fins de semaine à quelques occasions;
- Détenir un permis valide de classe 5.

Conditions de travail

- Durée de l'emploi : permanent / temps plein;
- Horaire de 32 heures par semaine sur 4 journées;
- Échelle salariale entre 32,87 \$ / h à 40,43 \$ / h selon la convention collective;
- Avantages sociaux (assurances incluant un PAE et REER collectif);
- Vacances annuelles selon la convention collective;
- 7 jours de congés personnels par année;
- 15 jours fériés et payés par année (incluant pause de 2 semaines durant la période des Fêtes);
- Conciliation travail-famille et comité social;
- Politique de télétravail en vigueur;
- Entrée en fonction : dès que possible.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre de présentation avant 16 h 30 le 6 juin 2025, par courriel, à l'adresse suivante : administration@mrcdislet.com, en indiquant en sujet la mention « Inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement ».

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.



MRC de
L'Islet

La MRC de L'Islet est à la recherche
d'une personne pour combler deux postes d'
**Agent(e) d'inventaire du patrimoine
immobilier (emploi d'été)**

Description du poste

La MRC de L'Islet est à la recherche de deux personnes dynamiques pour contribuer à l'inventaire du patrimoine bâti. Sous la supervision de l'agente de développement en patrimoine immobilier, les personnes sélectionnées auront pour mandat de photographier les immeubles patrimoniaux du territoire, d'enregistrer les données dans une base spécialisée, d'effectuer le géoréférencement des bâtiments et de réaliser des recherches documentaires.

De façon plus spécifique, les personnes devront :

- Consulter le pré-inventaire de la MRC de L'Islet réalisée en 2024;
- Organiser le travail de terrain en collaboration l'agente de développement en patrimoine immobilier;
- Photographier les immeubles construits avant 1940 découlant du pré-inventaire;
- Collecter et compléter les fiches d'inventaires dans une base de données;
- Effectuer de la recherche documentaire sur les immeubles photographiés, au besoin;
- Exécuter toutes autres tâches connexes.

Exigences

- En voie d'obtenir ou détenir une formation collégiale ou universitaire en histoire, histoire de l'art, urbanisme, architecture, archéologie, anthropologie, ethnologie ou tout autre domaine connexe;
- Connaître le contexte entourant la réalisation d'un inventaire du patrimoine immobilier;
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office;
- Connaissance des outils et logiciels de géomatique (ArcGis, ArcMap, QGIS) et JMap (un atout);
- Avoir une bonne connaissance du territoire de la MRC de L'Islet (un atout);
- Titulaire d'un permis de conduire valide et avoir accès à une voiture pour des déplacements sur le territoire.

Conditions de travail

- Durée de l'emploi : 15 semaines (possibilité de prolongation);
- Horaire de 32 heures par semaine sur 4 journées;
- Échelle salariale entre 24,74 \$ / h à 30,41 \$ / h selon la convention collective;
- Le remboursement des frais de déplacement pour l'inventaire est fixé au taux en vigueur à la MRC;
- Allocation de 50 \$ / mois pour le téléphone cellulaire;
- Entrée en fonction : dès que possible.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre de présentation avant 16 h 30 le 9 juin 2025, par courriel, à l'adresse suivante : administration@mrcdislet.com, en indiquant en objet la mention « Agent(e) d'inventaire du patrimoine immobilier ».

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

La Campée des artistes est de retour à Saint-Jean-Port-Joli

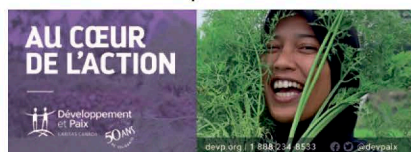
Du 27 au 30 juin, la Campée des artistes animera la Chapelle des processions de Saint-Jean-Port-Joli avec une programmation riche en découvertes visuelles et sonores.

« Nous vous attendons nombreux au vernissage », lancent les organisateurs Michel Saulnier et Joanie Lévesque. L'événement d'ouverture du vendredi 27 juin à 16 h comprendra une performance de Sandra Giasson-Cloutier, *Tapis rouge*, le lancement du livre *Dining Sheds* de Martin Gauthier, et l'inauguration de la murale *La procession des bélugas*, créée par Michel et Léandre Saulnier. Le groupe Granite, composé de jeunes musiciens de Rimouski, clôturera la soirée en musique.

Pendant quatre jours, le public pourra rencontrer 19 artistes de la région et d'ailleurs (Québec, Lévis, Baie-Saint-Paul,

Compton...). Œuvres en photographie, peinture, sculpture, dessin et métiers d'art seront exposées à l'intérieur et à l'extérieur de la chapelle. L'exposition sera ouverte tous les jours de 12 h à 17 h au 103, avenue de Gaspé Est. Les intéressés peuvent se rendre directement au vernissage ou contacter Michel Saulnier, à info@michelsaulnier.com.

Source : La Campée des artistes



Directeur(trice) général(e) par intérim



Vous avez un leadership naturel et le désir de faire une réelle différence dans la communauté? Vous savez facilement identifier les priorités et mettre en valeur vos forces en organisation et en mobilisation d'équipe? Cette opportunité est pour vous!

- ✓ Poste en remplacement pour une durée indéterminée minimale de 6 mois, à temps plein (35h/semaine)
- ✓ Salaire de 70 768 \$ à 94 361 \$
- ✓ Assurances collectives, régime de retraite, 5 congés personnels et vacances à discuter

- Jouez un rôle clé dans la gestion des services, de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles
- Faites valoir vos forces en organisation en structurant les procédures de travail et la gestion administrative
- Mettez de l'avant vos habiletés relationnelles dans le maintien des bonnes relations avec les partenaires externes
- Appuyez le CA dans ses décisions de gouvernance

Lieu de travail : 491-B, avenue d'Anjou, St-Pascal, G0L 3Y0

Prêt(e) à relever le défi et à faire une réelle différence dans la vie des gens, un logement à la fois? Pour postuler, envoyer votre candidature au : recrutement.est@mallette.ca

Consultez le site mallette.ca, section Carrière chez nos clients, pour la description complète, ou scannez le code QR suivant :



0589H225

POITRAS



Tu veux une carrière dans un domaine qui sort de l'ordinaire?

ON A UNE PLACE POUR TOI!

Regarde notre **site web**
pour nous connaître,
voir nos offres d'emploi et
transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à

 carrieres@fonderiepoitras.com

Culture

Office d'habitation de Kamouraska-L'Islet
491-B, avenue D'Anjou
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

L'Office d'Habitation Kamouraska-L'Islet a pour mission de procurer aux personnes à faible revenu, des logements sociaux de qualité dans un environnement agréable et respectueux de la réalité socioéconomique des locataires. Les immeubles touchés par ce poste sont situés dans les secteurs de Kamouraska et de l'Islet.

**On dit de toi que tu as du tact? Un bon sens de l'humour? Tu aimes travailler en équipe?
Tu pourrais être celui (celle) qu'on cherche!**

Rôles et responsabilités du poste :

Sous la supervision du responsable des services aux immeubles, le/la préposé(e) à l'entretien des immeubles planifie et effectue les diverses tâches d'entretien préventif et correctif des équipements et des immeubles, ainsi que diverses tâches connexes. Il/elle est en relation directe avec les locataires. Il/elle devra notamment, effectuer des réparations dans leur logement, les informer du fonctionnement des équipements mis à leur disposition et inspecter les logements selon les normes de l'Office pour s'assurer de leur bon état.

- Effectuer les diverses réparations qui ne nécessitent pas une main-d'œuvre spécialisée;
- Exécuter les travaux généraux de peinture, de plâtrage et de calfeutrage;
- Réaliser divers travaux de menuiserie et de plomberie;
- Inspecter de façon régulière les systèmes de chauffage, de ventilation et d'électricité;
- Créer les bons de travail;
- Suivre et respecter les budgets des travaux annuels à effectuer;
- Utiliser le module entretien du logiciel SIGLS et l'application mobile Cogimobile pour faire les suivis de l'entretien et des réparations des immeubles (Formation en début d'emploi.);
- Effectuer l'entretien ménager des espaces communs dans les immeubles;
- Procéder à des demandes de soumissions;
- Contacter et planifier les travaux avec différents fournisseurs;
- Faire visiter les logements à louer;
- Effectuer des achats relatifs aux immeubles.

Profil recherché :

- Détenir un diplôme d'études dans un domaine lié à l'entretien général d'immeuble et posséder un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine (certificat de qualification dans un métier, un atout);
- Aimer le service à la clientèle, capacité à s'adapter à différents types de personnes, démontrer de la patience et un grand respect;
- Capacité d'analyse, grande autonomie, et capacité d'adaptation;
- Être une personne créative et avoir la capacité de mener des projets jusqu'à la réalisation;
- Posséder une très bonne capacité d'organisation, de planification et de logistique;
- Être en mesure de gérer adéquatement les priorités et de s'adapter efficacement aux impondérables;
- Aimer travailler en équipe où le rôle de chacun se complète;
- Facilité à maîtriser un téléphone cellulaire et un ordinateur;
- Facilité à utiliser Outlook (courriels);
- Posséder un véhicule approprié au poste et un permis de conduire valide.
- N'avoir aucun dossier criminel incompatible avec l'emploi.
- Avoir une bonne capacité physique et être capable de soulever des charges.

Particularité du poste :

À l'occasion, se déplacer en dehors des heures de travail pour des situations urgentes dans les immeubles (soir-nuit-fin de semaine).

Détails de l'emploi :

Lieu de travail : Kamouraska-L'Islet

Horaire de travail : 35 heures / semaine de base.

Durée de l'emploi : poste permanent.

Salaire et avantages : Selon échelle salariale de la Société d'habitation du Québec en vigueur. Assurance collective et régime de retraite après 3 et 6 mois.

Autres conditions : nombreux avantages à discuter lors de l'entrevue.

Début d'emploi : dès que possible.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 30 mai 2025** par courriel à **direction@ohkamest.com**.

Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue.

Natalie Choquette enchante l'église Notre-Dame de Bonsecours

Dans l'atmosphère chaleureuse et chargée d'histoire de l'église Notre-Dame de Bonsecours à L'Islet-sur-Mer, la soprano Natalie Choquette a offert le 8 mai dernier un concert-bénéfice aussi émouvant qu'éblouissant, marquant le troisième volet d'une série au profit de la restauration de l'édifice patrimonial.

Véritable voyage musical à travers les époques et les continents, le récital a permis à l'artiste de livrer un éventail de 21 pièces, allant des grands airs d'opéra aux chansons françaises et québécoises, en passant par des rythmes d'Italie, d'Espagne et d'Argentine. Portée par la complicité évidente avec son pianiste Serge-André Jones, Natalie Choquette a touché le public par sa voix magistrale, son sens de l'humour, et une générosité scénique rare.

La soirée était placée sous la présidence d'honneur de la soprano Lyne Fortin, qui n'a pas hésité à monter sur scène pour offrir, avec Natalie, une interprétation touchante de la célèbre *Barcarolle* des *Contes d'Hoffmann* de Jacques Offenbach. Le pianiste Serge-André Jones a également brillé en solo avec une de ses compositions, livrée à mi-parcours du spectacle.

Mais c'est la finale du concert qui a véritablement soulevé l'émotion de l'auditoire. Dans un élan d'harmonie, Lyne Fortin, Peggy Bélanger, Mathieu Rivest et Xavier Labonté sont venus rejoindre Natalie Choquette et Serge-André Jones pour interpréter *Ave verum corpus* de Mozart, ajouté au programme à la toute dernière minute. Un moment d'une grande beauté, aussi inattendu que bouleversant.

La soirée s'est poursuivie au Musée maritime du Québec, où un cocktail a réuni artistes, commanditaires et détenteurs de billets VIP. Souriante et accessible, Natalie Choquette s'est volontiers prêtée au jeu des autographes et des photos, tout comme ses collègues de scène.

Malgré un résultat financier légèrement en deçà des attentes, le concert a permis d'amasser 50 000 \$ net pour la campagne triennale de collecte de fonds destinée à la restauration de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours, bâtie en 1768 et classée monument historique québécois. Un montant précieux, rendu possible grâce à l'appui des commanditaires, des médias locaux et des nombreux bénévoles. Mais au-delà des chiffres, c'est l'enthousiasme du public qui demeure le plus grand succès de l'événement.

Kamouraska, entre fables et crépuscules

Du 13 juin au 1^{er} septembre, les visiteurs auront une excellente raison de pousser la porte du Centre d'art de Kamouraska. Pour sa programmation estivale 2025, l'institution a misé sur l'immersion, le sensible et l'imaginaire, en déployant des œuvres qui dialoguent autant avec les paysages de la région qu'avec les grands thèmes de notre époque. Le tout gratuitement, tous les jours de l'été, de 10 h à 17 h.

Splendeurs du Kamouraska, l'intervention *in situ* de l'artiste Marc-Antoine K. Phaneuf, donne le ton. Loin du simple hommage patrimonial, cette série de vingt affiches réparties entre les murs et les couloirs du centre d'art propose un parcours textuel et visuel, où les légendes côtoient la poésie absurde, où le vrai se mêle à l'inventé. Une façon ludique, et parfois déroutante, de revisiter l'histoire et les lieux qui façonnent le Kamouraska.

Dans les salles d'exposition, deux univers distincts prennent le relais. D'abord, celui d'Émilie Bernard, artiste de Cap-Chat qui propose avec *Les heures vaporeuses* une plongée dans les ambiances

silencieuses de la Gaspésie, à l'heure où le Soleil se lève ou s'éteint.

En contraste, l'exposition *Dans l'œil du béluga* marie engagement écologique et sensibilité artistique. Maryse Goudreau y explore, avec la commissaire Noémie Fortin, le lien intime qu'elle entretient depuis une décennie avec cet animal emblématique du Saint-Laurent.

Les amateurs pourront aussi participer au lancement officiel des expositions, le 13 juin dès 17 h. Musique, artistes sur place et ambiance conviviale promettent une soirée à la hauteur de l'été culturel qui s'annonce.



AVIS D'APPEL D'OFFRES VENTE DE DEUX INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

La Société de gestion de la faune de Kamouraska Inc. requiert des offres pour la vente d'un bâtiment d'accueil située sur le territoire de la Zec Chapais sur le Tronçon Monk (ancienne voie ferrée) à une distance de 7.4 km à l'ouest de la route 287 dans le secteur de la municipalité de Mont-Carmel et celui du lac Sainte-Anne dans le rang Taché Est à Sainte-Perpétue.



Le prix demandé est de 1 \$ aux conditions suivantes :

1. Le bâtiment d'accueil ainsi que le garage attenant devront être sortis du territoire au frais de l'acquéreur;
2. Les fondations du bâtiment devront être enfouies dans le sol à une profondeur minimum de 2' aux frais de l'acquéreur;
3. La fosse septique devra être vidangée et comblée avec du matériel granulaire aux frais de l'acquéreur;
4. Le sol devra être nivelé et le terrain devra être laissé libre de tout débris et ce aux frais de l'acquéreur;
5. Une date de début et de fin des travaux devra être déterminée au moment de l'achat.

Une visite du terrain pourra être organisée sur demande.

Vous pourrez aussi obtenir plus d'informations au besoin en communiquant avec moi par téléphone au 581 885-3884 ou par courriel à l'adresse suivante : zecchapais@videotron.ca / admin.zecchapais@reseauzec.com

Date limite de dépôt des offres : le 30 novembre 2025.

Lieu de dépôt des soumissions :

Par courriel : zecchapais@videotron.ca

En personne ou par la poste :

601, 1^{er} rue Poiré, bureau 100
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
(À l'étage au-dessus du restaurant Subway)

Société de gestion de la faune de Kamouraska – Zec Chapais

Linda Rodrigue, directrice générale adjointe



Municipalité de Saint-Germain
Saint-Germain-de-Kamouraska, Québec, Canada, G0L 3G0

DIRECTEUR OU DIRECTRICE ADJOINT(E)

Contribuez différemment à la gestion municipale du plus petit village du Kamouraska ! Chez nous, la qualité de nos services envers la population s'appuie d'abord et avant tout sur des ressources humaines compétentes et dynamiques. Nous sommes à la recherche d'une personne qui partagera la responsabilité de la gestion des compétences municipales en collaboration avec la direction générale.

Venez rejoindre notre équipe !

Le directeur ou la directrice adjoint(e) assiste la direction générale dans ses tâches.

Principales fonctions :

- Diriger les stratégies du plan de développement de la municipalité;
- Élaborer et mettre à jour les différentes politiques et règlements municipaux;
- Remplacer la direction générale en son absence.

Administration générale :

- Assister aux réunions et séances du conseil municipal, lorsque requis;
- Assister le conseil municipal lors de la planification et du bilan annuels;
- Faciliter les communications entre le conseil municipal, les comités de travail, les membres du personnel et les citoyens.

Mise en œuvre et gestion des dossiers de développement

En partenariat avec les autres municipalités, la MRC et les programmes gouvernementaux,

- Monter les dossiers;
- Assurer différentes activités de développement et procéder aux suivis;
- Trouver le financement nécessaire;
- Procéder à la rédaction des demandes de subvention;
- Gérer les budgets des projets;
- Procéder aux suivis.

Savoir-être

- Posséder un esprit de synthèse, du jugement et de l'initiative;
- Démontrer de la rigueur et de l'intégrité;
- S'organiser et gérer son temps de façon autonome;
- Faire preuve de leadership;
- Écouter avec tact et diplomatie;
- Utiliser la résolution de problèmes axée vers les solutions;
- Développer l'esprit d'équipe et y contribuer.

Savoir-faire

- Être capable de lire et de vulgariser des documents légaux, scientifiques et administratifs;
- Maîtriser la langue française écrite et orale;
- Maîtriser la suite OFFICE.

Qualifications nécessaires :

- Être détenteur(trice) d'un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine pertinent à la fonction;
- Une combinaison de formations et d'expériences significatives pourra être considérée;
- Connaître les logiciels PG Solutions serait un atout.

Conditions et salaire

Poste permanent 32 heures/semaine;

Salaire à discuter selon l'expérience et la formation académique.

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae et votre offre de service au plus tard le 17 juin 2025 par courriel à : dg@munsaintgermain.ca, ou par la poste à l'adresse suivante :

**Municipalité de Saint-Germain
146, rang des Côtes
Saint-Germain-de-Kamouraska (Québec) G0L 3G0**

OFFRE D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.
est à la recherche de personnel :

LOGISTIQUE

Poste permanent, temps plein 40 h / semaine

TÂCHES

- Chargement et déchargement des remorques (pneus de camions)
- Gestion entrepôt (usine)

EXIGENCES

- Bon sens des répartitions • Bonne capacité physique
- Assidu et ponctuel

AVANTAGES SOCIAUX

- Assurance groupe
- REER collectif

Veillez vous présenter avec votre c.v. ou
le faire parvenir à l'adresse suivante :



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Téloc. : 418 492-9883

0069H0925

OFFRES D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.
est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- Préparation des pneus pour le rechapage

JOURNALIER À LA POSE DE PNEUS

- Installation, réparation de pneus de toutes grandeurs

Ces deux offres sont des postes
à temps plein, 40 h / semaine

Veillez vous présenter avec votre c.v. ou
le faire parvenir à l'adresse suivante :



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Téloc. : 418 492-9883

0069H1325_2

Un super-conte pour une bonne cause

Une nouvelle activité alliant gastronomie, culture et solidarité prendra vie cet été à l'Aubergélit de Saint-Jean-Port-Joli, un lieu bien connu des amoureux d'ambiance chaleureuse et d'accueil authentique. En effet, le samedi 28 juin, les propriétaires Raynald Bédard et Mélanie Bélanger invitent le public à une soirée souper et conte au 240, rue Caron, en plein cœur du village.

L'événement débutera à 16 h avec l'accueil des convives, suivi d'un souper méchoui à 18 h. À 19 h, place à la magie des mots avec un spectacle du conteur Cédric Landry, figure bien connue des Îles-de-la-Madeleine, reconnu internationalement pour ses histoires empreintes d'humanité et de poésie.

Proposée au coût de 75 \$, la soirée comprend le repas et le spectacle. Sur place, un service de bar mettra à l'honneur les bières de la microbrasserie Ras l'Bock ainsi qu'une sélection de vins. Tous les profits de la vente d'alcool seront versés à l'organisme Soupe au bouton, qui

œuvre en sécurité alimentaire dans les MRC de Montmagny et de L'Islet.

« Nous sommes fiers d'offrir aux citoyens et aux touristes cette nouvelle activité au cœur de Saint-Jean-Port-Joli. C'est un honneur de mettre en valeur notre magnifique site, à deux pas du fleuve, avec une soirée culturelle et rassembleuse. Nous sommes également très heureux de nous associer à l'organisme Soupe au bouton, à qui seront remis les profits de la vente d'alcool. Je vous rappelle que les places sont limitées, je vous invite à réserver rapidement! », de mentionner Raynald Bédard, organisateur de l'événement.



OFFRE D'EMPLOI | DIRECTEUR

La Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest est à la recherche d'une personne pour occuper la fonction de directeur du Service de protection incendie.

PERMANENT, TEMPS PLEIN
35 HEURES PAR SEMAINE
DATE LIMITE : 30 JUIN 2025 (17:00)

COMPÉTENCES

- Titulaire du certificat Officier 1 décerné par l'École nationale des pompiers du Québec;
- Posséder des connaissances en prévention des incendies;
- Posséder une expérience pertinente en gestion de sécurité incendie dans un poste de gestion (un atout);
- Titulaire d'une attestation d'études collégiales en prévention des incendies (un atout).

HABILETÉS SPÉCIFIQUES

- Approche collaborative et d'écoute;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Capacité de jugement dans la résolution de problème;
- Sens de l'organisation et de la gestion des priorités;
- Démontrer un sens de la stratégie face aux enjeux et aux défis;
- Maîtriser la suite Office et le logiciel Première Ligne.

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur du Service de protection incendie aura les responsabilités suivantes :

Gestion du service (ressources matérielles, humaines et financières) :

- Respecter les obligations de la Régie, en vertu des lois en vigueur;
- Implanter des politiques et programmes favorables au bon fonctionnement de la régie;
- Guider l'équipe dans la réalisation de la mission, des valeurs et des objectifs de la Régie afin d'accroître la qualité du service offert aux citoyens;
- Gérer efficacement les effectifs nécessaires pour couvrir ses obligations de couverture du territoire desservi;
- Encadrer les activités notamment sur l'entretien des équipements et leur remplacement; la formation, le perfectionnement et l'entraînement des membres du service dans le respect du cadre financier.

Gestion administrative de la Régie

- Agir à titre de directeur général et greffier-trésorier;
- Superviser les activités en lien avec les séances du CA et la gestion budgétaire;
- Rédiger les rapports et soumettre les recommandations nécessaires au bon fonctionnement des ressources auprès du CA;
- Accueillir les plaintes des citoyens en relation avec le service et en assurer le suivi.
- La rémunération sera établie en fonction des qualifications de la personne sélectionnée;
- La date d'entrée en fonction sera déterminée entre le candidat retenu et la Régie.

La Régie est constituée de cinq (5) municipalités : Mont-Carmel, Saint-Denis-De La Boutellerie, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel-Lalemant totalisant plus de 4 800 habitants.

DÉPÔT DE VOTRE CANDIDATURE

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 27 juin 2025.

Par courriel à : rh@regieincendiekam-ouest.ca

Seuls les candidats retenus seront contactés.

La forme masculine est employée pour plus de commodité et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

6896E2225

Victoire à coups de circuit pour le Kamouraska

Trois coups de circuit consécutifs ont permis aux Industries Desjardins de briser l'égalité pour filer vers une victoire de 6 à 4 face aux Braves Batitech du Témiscouata, devant 208 spectateurs à Saint-Pascal, dans la Ligue de baseball Puribec.

Alors que le pointage était de 2-2 en sixième manche, Rémi Lévesque — avec une claquette de deux points —, Charles-Étienne Lemelin et Jacob Beaulieu ont frappé des circuits.

Les visiteurs ont bien tenté de revenir à la dernière manche, grâce au coup de circuit de deux points d'Alexis Pelletier,

mais le lanceur gagnant Enrick Jomphe a tenu le coup en passant Étienne Bergeron dans la mitaine avec deux coureurs sur les sentiers, pour mettre un terme à la rencontre. En relève à Émilien Plouffe, Jomphe aura lancé cinq manches, accordant trois points sur cinq coups sûrs.

Pour le Témiscouata, le nouveau venu

Kodai Kamabara a œuvré pendant quatre manches, allouant un seul point sur un circuit d'Émilien Plouffe. Le revers va à la fiche de Gabriel Cyr qui a donné cinq points sur six coups sûrs en deux manches.

En attaque pour les vainqueurs, Émilien Plouffe, avec trois coups sûrs en autant de présences et deux points produits, ainsi que Rémi Lévesque, avec deux coups sûrs et deux points produits, ont été les meilleurs. Dans la défaite, Alexis Pelletier et Dany Paradis-Giroux ont réussi deux coups sûrs chacun.



Enrick Jomphe a remporté sa deuxième victoire de la saison en autant de matchs au monticule des Industries Desjardins. Photo : Courtoisie



AGENT(E) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE RECHERCHÉ

Aime travailler avec la clientèle !

Faciliter à communiquer par écrit et verbalement et ce en anglais et en Français. Sens des responsabilités, honnêteté, rigueur, attitude positive et autonomie demandés.

Vous aurez à répondre au téléphone et à renseigner les clients sur les produits et les services offerts par l'entreprise !

Facturation, rédaction et tâches administratives diverses.

36 heures/ semaine : De jour :

Du Lundi au vendredi midi

Assurances collectives et Fonds de pension

Entrevue : Juin 2025

Viens te joindre à notre équipe !

Lettre de présentation et CV à : virginie@akka.ca



MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet :

Que le comité de démolition de la Municipalité de L'Islet devra statuer, lors d'une séance publique qui aura lieu le mardi 17 juin 2025 à 19 h 30 en présentiel à la salle du conseil (284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet), sur la demande d'autorisation de démolition concernant l'immeuble décrit à l'adresse ci-dessous et situé dans la zone 145Ad1 (îlot déstructuré de type 1) du plan de zonage de la Municipalité de L'Islet.

Demande d'autorisation de démolition

Le comité de démolition de la Municipalité de L'Islet, constitué en vertu du règlement 293-2023 sur la démolition d'immeubles, a reçu une demande de démolition pour un immeuble situé au 39, chemin Lamartine Est (lot 3 373 451).

Veuillez noter que le comité de démolition se réunira le mardi 17 juin 2025 à 19 h 30 dans la salle du conseil (284, boulevard Nilus-Leclerc à L'Islet) pour évaluer la demande.

Formuler une opposition

Conformément au règlement 293-2023, toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au directeur général greffier-trésorier de la Municipalité :

Michel Pelletier

michel.pelletier@lislet.com

284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (Québec) G0R 2C0

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le comité de démolition relativement à cette demande.

DONNÉ À L'ISLET, CE 27 MAI 2025.

Michel Pelletier

Directeur général greffier-trésorier

5483E2225



MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet :

Que le comité de démolition de la Municipalité de L'Islet devra statuer, lors d'une séance publique qui aura lieu le mardi 17 JUIN 2025 à 19 h 30 en présentiel à la salle du conseil (284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet), sur la demande d'autorisation de démolition concernant l'immeuble décrit à l'adresse ci-dessous et situé dans la zone 129Ad1 (îlot déstructuré de type 1) du plan de zonage de la Municipalité de L'Islet.

Demande d'autorisation de démolition

Le comité de démolition de la Municipalité de L'Islet, constitué en vertu du règlement 293-2023 sur la démolition d'immeubles, a reçu une demande de démolition pour un immeuble situé au 500, chemin des Pionniers Est (lot 3 633 402).

Veuillez noter que le comité de démolition se réunira le mardi 17 JUIN 2025 à 19 h 30 dans la salle du conseil (284, boulevard Nilus-Leclerc à L'Islet) pour évaluer la demande.

Formuler une opposition

Conformément au règlement 293-2023, toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au directeur général greffier-trésorier de la Municipalité :

Michel Pelletier

michel.pelletier@lislet.com

284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (Québec) G0R 2C0

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le comité de démolition relativement à cette demande.

DONNÉ À L'ISLET, CE 27 MAI 2025.

Michel Pelletier

Directeur général greffier-trésorier

5483E2225_2

BIBLIOTHÈQUE

Mont-Carmel
RENCONTRE. La bibliothèque de Mont-Carmel vous invite à une activité gratuite à savoir : une rencontre avec l'auteure Mme Amélie Dubois. Date et heure : le mercredi 4 juin 2025 à 19h. Lieu : salle communautaire, 22, rue de la Fabrique, Mont-Carmel. On vous attend en grand nombre.

Le Cercle de fermières de St-Pascal vous invite à visiter son exposition locale annuelle qui aura lieu le 5 juin 2025 de 13 heures à 20 heures à son local situé au 555, rue Hudon à St-Pascal. Vous pourrez vous y procurer des articles faits par des artisanes d'ici et ce, dans une atmosphère festive!

MARCHÉ PUBLIC.

De plus, le Cercle sera présent au Marché public de Saint-Pascal les 29 juin, 27 juillet, 7 septembre et 5 octobre 2025, de 10 à 14 heures.

CERCLE DE FERMIERES

Saint-Pascal - EXPOSITION LOCALE ANNUELLE.

RENCONTRES HEBDOMADAIRES. Nos rencontres hebdomadaires termineront le 10 juin pour reprendre en septembre. Surveillez nos publications dans le journal Le Placoteux et sur notre page Facebook, vous y trouverez des détails sur les dates de reprise de nos activités et ateliers spéciaux d'automne 2025.

sans frais dans les limites de Saint-Onésime. Date limite de réservation : le dimanche 8 juin 2025. Contactez vos marguilliers pour obtenir vos billets au coût de 22 \$. Pour information : Jean Bernier et Monique Caron (418-856-3518), Benoît Pilotto (418-856-3559) et Gilbert St-Amant (418-714-4973).

CLUB ÂGE D'OR

Saint-Onésime-d'Ixworth
 Le Club du Renouveau - Âge d'Or St-Onésime tiendra son assemblée générale annuelle 2025 le mercredi 4 juin 2025 à 19h30. Lieu : la Salle Les Générations, 41, Chemin du Village, Saint-Onésime-d'Ixworth. L'Assemblée générale est ouverte à tous les membres ayant payé leur cotisation. Les postes de président et administrateur sont à pourvoir. Pour informations : André Hudon (418-856-1559) ou Daniel Marcil (418-856-5081.)

LE 10-90

L'Islet
CHAMPION POINTEUR. Le 10-90 L'Islet présentera pour la toute première fois dans l'est du Québec, Champion Pointeur. Il s'agit d'un concours individuel d'adresse et de précision pour les joueurs de pétanque. Ce concours aura lieu le samedi 26 juillet 2025 à 13h au parc Rocher Panet de L'Islet. Inscription sur place possible de 11h à 12h30. Prix : 10\$ (dont 8\$ sont retournés en bourses.) Pour informations supplémentaires : le1090lislet@gmail.com ou 418 291-2071

FABRIQUE

Saint-Onésime-d'Ixworth
FÊTE DES PÈRES. Le Conseil de fabrique de Saint-Onésime vous invite à «un souper BBQ de la Fête des Pères», en formule «à emporter» ou «manger sur place». Date : le samedi 14 juin 2025 de 17h à 18h. Lieu : la salle Les Générations. La livraison est

LES ALCOOLIQUES ANONYMES
Saint-Pascal
 Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.



AVIS PUBLIC
DISPOSITION PAR
LA VILLE DE SAINT-PASCAL

0344H2225

Conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, avis public est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que le 14 mai 2025 la Ville de Saint-Pascal a vendu de gré à gré à Madame Elisabeth Dionne et Monsieur François Charest le lot numéro 6 445 420 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, situé sur la rue Marie-Anne-Fournier à Saint-Pascal au coût de 37 245 \$ excluant la TPS et la TVQ.

Fait à Saint-Pascal, ce 27^e jour de mai 2025.

La greffière,
 Louise St-Pierre, avocate, OMA



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

APPEL D'OFFRES N°2025-001
AUSCULTATION DE CHAUSSÉE

La municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska requiert des offres pour procéder à l'évaluation de la condition des chaussées pavées.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO). Le lien est le suivant : www.seao.ca

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les devis et les indications de la firme Norda Stelo.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. La municipalité se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies à la suite d'une telle décision. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et le conseil ne peut être lié d'aucune autre façon que par une résolution. Le conseil se réserve une période de 60 jours pour prendre sa décision quant à l'octroi du contrat.

Date limite de dépôt des soumissions : le 26 juin 2025, 13 h 30

Les documents doivent être déposés à l'attention de Monsieur Cédric Lauzon, directeur général et greffier-trésorier

Lieu du dépôt des soumissions :
 531, rue de l'Église Sud
 Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec)
 G0L 3J0

Date d'ouverture des soumissions : le 26 juin 2025, 13 h 31

Lieu d'ouverture des soumissions :
 531, rue de l'Église Sud
 Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec)
 G0L 3J0

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska
 Monsieur Cédric Lauzon
 Directeur général et greffier-trésorier

0336H2225



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

APPEL D'OFFRES N°2025-002
NETTOYAGE ET INSPECTION TÉLÉVISÉE PAR CAMÉRA
CONVENTIONNELLE DES CONDUITES ET DES REGARDS D'ÉGOUT

La municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska requiert des offres pour procéder au nettoyage, l'inspection télévisée à l'aide de la caméra conventionnelle et la description des anomalies dans les conduites et les regards d'égout dans le territoire de la municipalité.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO). Le lien est le suivant : www.seao.ca

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les devis et les indications de la firme Norda Stelo.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. La municipalité se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies à la suite d'une telle décision. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et le conseil ne peut être lié d'aucune autre façon que par une résolution. Le conseil se réserve une période de 60 jours pour prendre sa décision quant à l'octroi du contrat.

Date limite de dépôt des soumissions : le 26 juin 2025, 13 h 30

Les documents doivent être déposés à l'attention de Monsieur Cédric Lauzon, directeur général et greffier-trésorier

Lieu du dépôt des soumissions :
 531, rue de l'Église Sud
 Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec)
 G0L 3J0

Date d'ouverture des soumissions : le 26 juin 2025, 13 h 31

Lieu d'ouverture des soumissions :
 531, rue de l'Église Sud
 Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec)
 G0L 3J0

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska
 Monsieur Cédric Lauzon
 Directeur général et greffier-trésorier

0336H2225 2

La belle saison est de retour!

**Visitez notre centre
de jardinage**



**Venez voir nos nouvelles variétés!
Vous trouverez tout ce dont vous
avez besoin... Fleurs, plantes,
arbustes, terreau, paillis et
articles de jardinage.**

175, route 230 Ouest, La Pocatière 418 856-4516